

2022

Rapport sur le déve- loppement durable

Principes, chiffres et faits
Annexe au Rapport de gestion

Performances en matière de développement durable



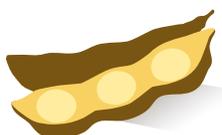
90%

des principales matières premières alimentaires commercialisées et transformées par fenaco provenaient de Suisse (degré d'autosuffisance en Suisse pour les produits correspondants : 63%).



0

cas de corruption ou d'infraction au droit de la concurrence enregistrés.



90%

des importations complémentaires de soja pour la production d'aliments fourragers étaient d'origine européenne. Seuls 10% provenaient encore d'outre-mer.



60%

des postes de travail de fenaco se trouvaient en zone rurale, alors que la moyenne suisse est de 37%.



2.9 Mio

de francs investis dans l'innovation, notamment dans des coopérations dans la recherche et dans des partenariats avec des start-up.



6.5%

de femmes en plus à tous les niveaux de cadres par rapport à l'année précédente.



1050

cours dispensés en interne pour le perfectionnement de nos collaborateurs et collaboratrices, soit 200 jours de plus comparé à l'année précédente.



20%

d'augmentation de notre efficacité énergétique depuis la convention d'objectifs conclue avec la Confédération en 2013.



155 t

de denrées alimentaires ont pu être vendues à des prix fortement réduits grâce à la collaboration avec Too Good To Go. Elles ont ainsi été sauvées de la poubelle ou de la centrale à biogaz.



31%

d'émissions de CO₂ liées aux combustibles économisées depuis la convention d'objectifs conclue avec la Confédération en 2013.



4761 ha

de champs de blé et d'orge ont bénéficié de semences traitées par ThermoSem (à la vapeur) et ont ainsi été protégées naturellement des maladies. C'est cinq fois plus que l'année précédente.



5272 m²

de panneaux solaires supplémentaires ont été installés sur nos toits, augmentant ainsi la part du PV dans notre consommation électrique globale à plus de 9%.

Engagement en faveur du développement durable

Le développement durable est profondément ancré dans fenaco société coopérative. Nous avons défini sept thèmes prioritaires en lien avec les dimensions écologique, sociale et économique.

La majorité des fermes suisses est gérée par des familles. Il s'agit de projets transgénérationnels. Le développement durable est un concept qui se construit également sur plusieurs générations. Ce concept fait partie intégrante de l'identité du monde paysan et donc de fenaco. Cela se reflète dans notre stratégie puisqu'elle est focalisée sur le long terme et suit trois axes stratégiques : innovation, durabilité et compétence internationale. Figurant parmi ces trois axes, le développement durable marque l'ensemble de notre entreprise. Tous les processus commerciaux sont définis en tenant compte des trois dimensions environnementale, sociale et économique. Nous sommes convaincus que la préservation et l'utilisation responsable des ressources naturelles constituent la base du développement durable. En tant que société coopérative agricole, l'optimisation à court terme du profit n'est pas l'élément le plus important à nos yeux. Nous recherchons plutôt l'équilibre entre l'utilité pour nos membres et la pérennité de l'entreprise.

fenaco veut faire bouger durablement les choses. En nous appuyant sur l'Agenda 2030 de l'ONU, nous avons identifié, en relation avec notre activité commerciale, sept thèmes prioritaires de développement durable dont sont issus quatorze objectifs mesurables. Ainsi, nous sommes sûrs de nous engager dans des domaines où nous avons de l'impact. Nous sommes heureux de constater que nos mesures ont de l'effet et que nous affichons un degré de réalisation élevé.



Martin Keller
Président de la Direction

Stratégie sur le développement durable	
Plan directeur	6
Les dimensions du développement durable	8
Thèmes prioritaires	9
Contexte international et national	10
Groupes d'intérêts	11
Analyse de matérialité	12
Ancrage du développement durable au sein de l'organisation	14
Objectifs de développement durable	18
Contexte du marché	19
Innovation et processus	25
Responsabilité entrepreneuriale	28
Société	33
Collaboratrices et collaborateurs	37
Sol et alimentation	48
Energie et climat	53
Informations générales	60
Index du contenu GRI	60
Périmètre et profil du rapport	63
Liste des abréviations	64
Contact	65

Stratégie sur le développement durable

Plan directeur

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle est en mains des LANDI et de leurs membres, des paysannes et paysans suisses. L'agriculture contribue de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse, à la conservation de nos ressources naturelles et à l'aménagement de notre milieu naturel. Elle est primordiale pour notre société. fenaco encourage une agriculture durable, performante et conforme au marché tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.

But

fenaco soutient, en étroit partenariat avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Valeurs

Nous sommes enracinés, fiables et engagés.

Prestations sur le marché

Nous sommes actifs tout au long de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Nous sommes le trait d'union entre les paysannes et paysans et les consommatrices et consommateurs – de la terre à la table.

En tant que fournisseur, nous offrons à l'agriculture un assortiment global, à savoir des moyens de production, des biens de consommation, des technologies et des services, pour l'ensemble des méthodes de production. En d'autres termes, tout ce qu'il faut pour produire des denrées alimentaires suisses, à la fois saines, sûres et conformes au marché, et ce de manière efficace tout en ménageant les ressources. En tant que partenaire de commercialisation des agricultrices et agriculteurs, nous veillons à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité parviennent jusqu'aux clientes et clients. Nous achetons des produits agricoles à l'échelle nationale et internationale, nous les stockons, les transformons et les distribuons. En tant que détaillant, nous approvisionnons la population en denrées alimentaires et biens de consommation, principalement en zone rurale. En tant que partenaire énergie, spécialisé dans la chaleur et la mobilité, nous approvisionnons en particulier les régions rurales.

Collaborateurs et conduite

Notre succès repose sur nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes un employeur attrayant car nous proposons à chacun des tâches qui ont du sens, de la marge de manœuvre, une participation active ainsi que des possibilités de développement individuelles, le tout combiné à des conditions d'engagement compétitives. Nous veillons à ce que nos emplois soient sûrs, nous protégeons l'intégrité personnelle de nos collaboratrices et collaborateurs et nous nous engageons pour leur santé. Nous agissons en respectant des valeurs, nous coopérons en appliquant des règles claires et nous nous appuyons sur nos principes de conduite. Nous créons ainsi un climat de confiance et de partenariat tout en montrant de la reconnaissance.

Organisation

Nous sommes proches de nos clientes et clients. Nous nous organisons en unités flexibles et décentralisées qui prospectent le marché de manière responsable, autonome et innovante selon nos principes communs. Nos unités d'activité et de prestations forment un réseau solide.

Principes de conduite des affaires

Nous nous engageons pour des activités transparentes et responsables. Elles se caractérisent par une attitude empreinte d'intégrité.

Utilisation des ressources financières

En tant qu'entreprise coopérative, nous visons à la fois la rentabilité et l'utilité pour nos membres. Nous génerons suffisamment de moyens pour assurer le développement à long terme de notre entreprise en tenant compte d'un taux d'autofinancement adéquat. Nous utilisons les moyens mis à notre disposition de manière économiquement durable.

Développement durable

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur le plan écologique, social et économique.

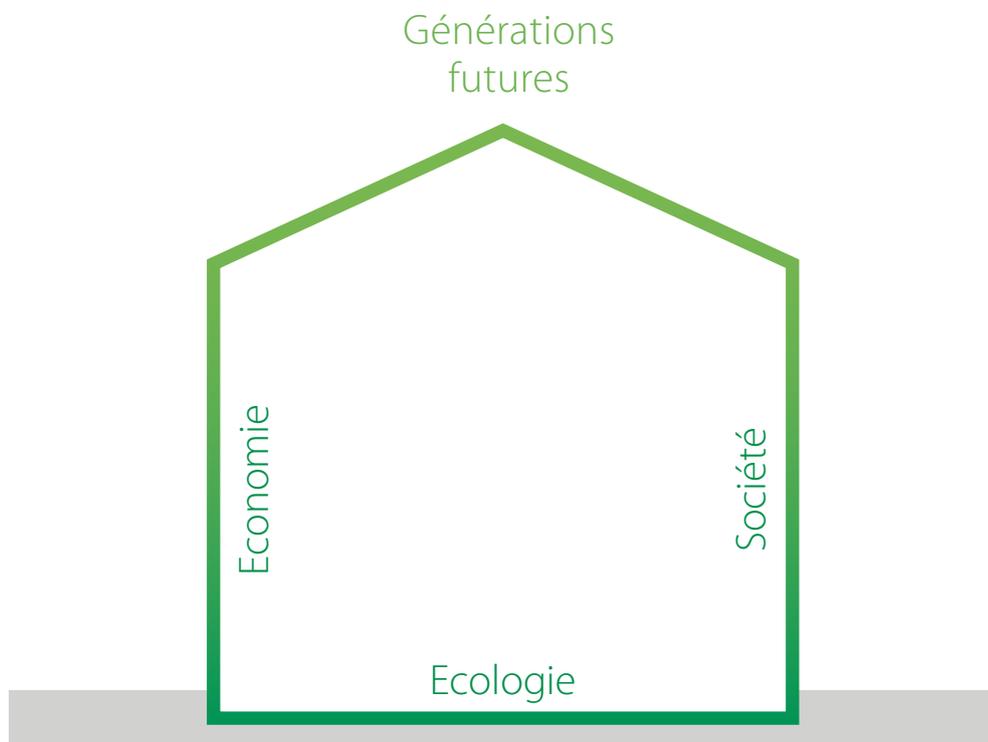
Communication

Nous entretenons un dialogue constant avec nos groupes d'intérêts. Nous informons de manière claire et franche, en temps opportun, aussi bien en interne qu'en externe.

Les dimensions du développement durable

Le concept de développement durable est basé sur la définition émise par la Commission Brundtland en 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. » Le milieu agricole et avec lui fenaco société coopérative ont bien compris cette exigence. En effet, les agricultrices et agriculteurs pensent et agissent de manière transgénérationnelle.

Les activités de fenaco société coopérative dépendent en grande partie des ressources telles que l'énergie, les matières premières, le sol et l'eau. La stratégie de fenaco sur le développement durable se base ainsi sur la définition du développement durable établie lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 : « La préservation et l'exploitation régénératrice des ressources naturelles et des écosystèmes sont considérées comme une condition essentielle au développement social et économique.



Les trois dimensions du développement durable chez fenaco

Thèmes prioritaires

fenaco société coopérative met en œuvre sa stratégie sur le développement durable en s'appuyant sur sept thèmes prioritaires. L'ensemble des objectifs et des activités de fenaco sont définis en fonction de ces thèmes (GRI 3-2).



Les sept thèmes prioritaires de fenaco dans les trois dimensions du développement durable

Les sept thèmes prioritaires de fenaco société coopérative constituent également la base de l'action durable des coopératives LANDI partenaires (code LANDI). Les LANDI sont intégrées dans le processus de mise en œuvre du développement durable au sein de fenaco par le biais du Groupe spécialisé Développement durable LANDI (voir page 17). Cependant, les objectifs de fenaco et des LANDI sont fixés de manière individuelle et les données à ce sujet sont collectées séparément.

Contexte international et national

Les défis internationaux et nationaux, les interactions et les conditions politiques qui prévalent dans le domaine du développement durable influent directement ou indirectement sur les activités de fenaco société coopérative et sont intégrés dans notre stratégie sur le développement durable (GRI 2-12).

Objectifs de développement durable (ODD)/Agenda 2030

Les 17 objectifs internationaux de développement durable de l'ONU (ODD) reflètent les principaux défis que doivent relever les nations, les entreprises, le monde politique et la société dans le domaine du développement durable. Ils servent de base reconnue pour les objectifs et les activités pendant la période allant de 2016 à 2030. fenaco peut contribuer à résoudre la problématique à l'origine de plusieurs de ces 17 objectifs. Ils sont représentés via l'analyse de matérialité dans les 7 thèmes prioritaires et les 18 domaines thématiques de fenaco (voir page 13). Dans l'analyse de matérialité, fenaco se concentre prioritairement sur les ODD 2, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 15 et 16. Pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, la Confédération a lancé un processus interdépartemental début 2016. Les travaux sont coordonnés au niveau national par le groupe de travail Agenda 2030. fenaco y participe activement.

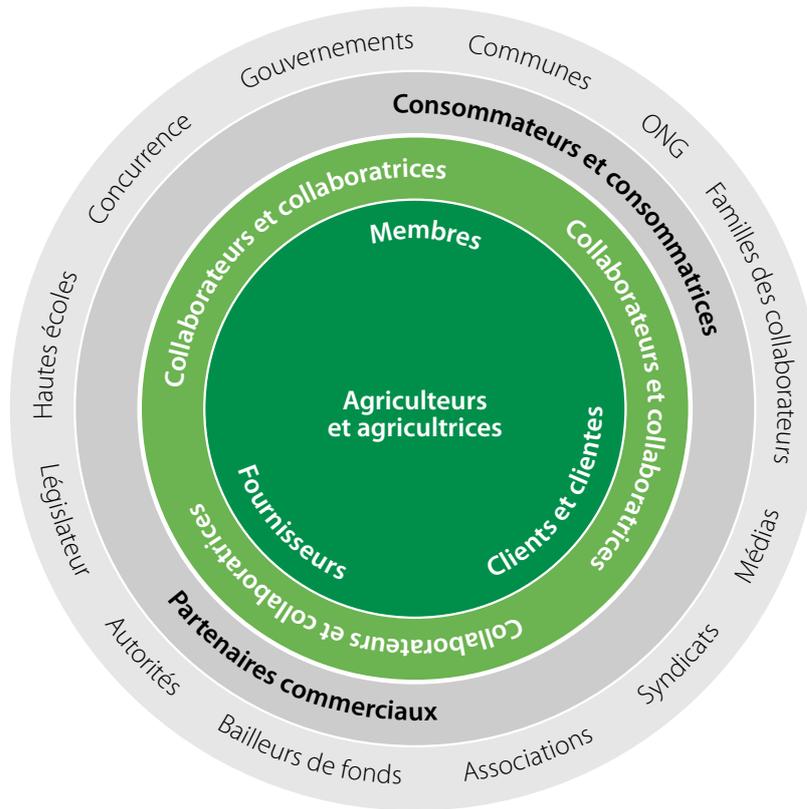
Accord de Paris sur le climat

L'Accord de Paris sur le climat entend limiter le réchauffement mondial moyen à bien moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. La Suisse s'est engagée à diviser par deux ses émissions par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030. En 2021, la loi à ce sujet a été rejetée dans les urnes par le peuple suisse. Une nouvelle loi est en cours d'élaboration. La Stratégie énergétique 2050 est quant à elle déjà en vigueur. Elle vise à réduire l'impact environnemental lié à l'énergie en Suisse. fenaco société coopérative tient compte de ces aspects dans son thème prioritaire «Energie et climat». Dès 2008, elle a signé une convention d'objectifs volontaire prévoyant une diminution de ses émissions de CO₂ et une hausse de son efficacité énergétique, et poursuit sur cette ligne.

Groupes d'intérêts

Vue d'ensemble des groupes d'intérêts

Du fait de leur triple rôle de fournisseur, de client et de membre LANDI, les agricultrices et agriculteurs sont indubitablement au centre des groupes d'intérêts de fenaco société coopérative. Avec les collaboratrices et collaborateurs, ils forment les deux cercles internes des parties prenantes de fenaco. Dans les cercles externes, on trouve ensuite le groupe composé des consommatrices et consommateurs et des partenaires commerciaux, puis celui des diverses entités et de l'Etat (GRI 2-29).



Parties prenantes de fenaco

Pour définir les groupes d'intérêts, plus de 250 parties prenantes de fenaco société coopérative ont été identifiées et évaluées selon leur légitimité, l'urgence de leurs souhaits/attentes et leur influence. Un ordre de priorité a ensuite été établi en fonction de la fréquence à laquelle ils apparaissaient. Le résultat a été comparé à une évaluation indépendante des parties prenantes et transposé dans une matrice de pertinence.

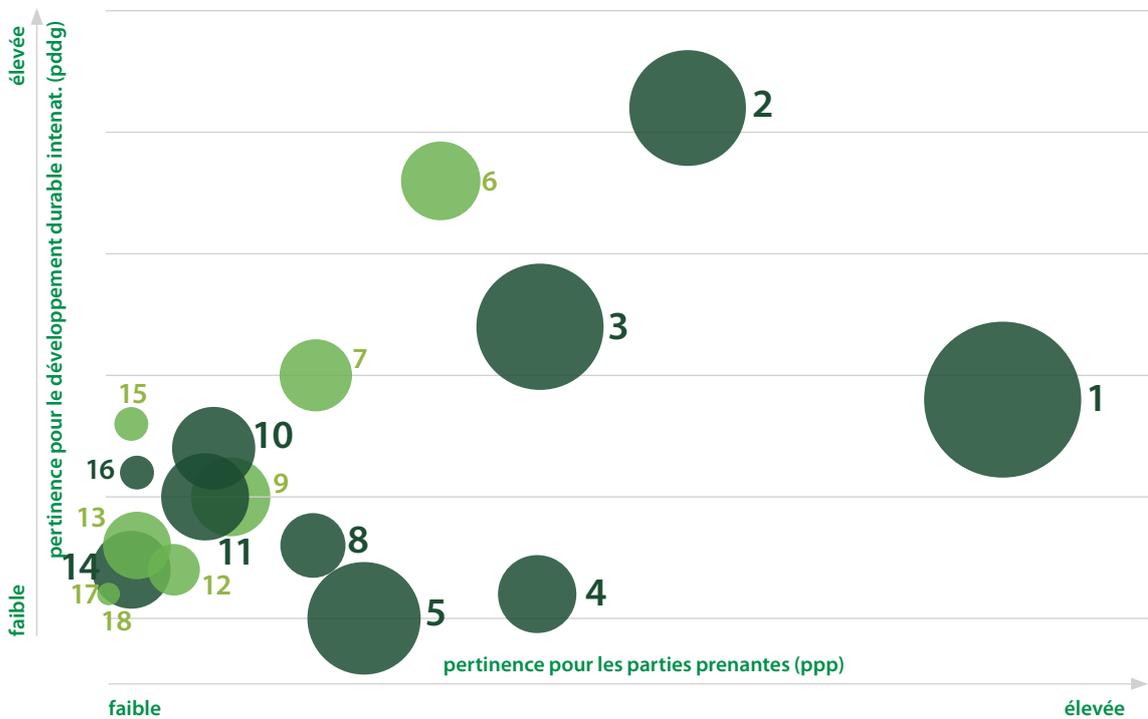
Dialogue et intégration

fenaco société coopérative dialogue régulièrement avec ses parties prenantes, et notamment avec celles qui forment ses cercles de groupes d'intérêt internes. Ces échanges ont par exemple lieu dans le cadre des Dialogues LANDI régionaux, des Assemblées régionales ou des Journées des cadres. A cela s'ajoutent les échanges avec les autres groupes d'intérêts (p. ex. les consommatrices et consommateurs, les partenaires commerciaux, les autorités et les institutions de formation). Les dialogues qui ont eu lieu avec les parties prenantes pendant l'année sous revue sont détaillés à la page 32.

Analyse de matérialité

fenaco société coopérative a défini 18 domaines thématiques essentiels partir des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, des 24 critères du cadre GAP et d'autres critères tirés d'outils liés au développement durable. Pour leur évaluation, environ 2600 déclarations internes et externes ont été extraites de différents documents pertinents (p. ex. entretiens et sondages avec les parties prenantes, procès-verbaux d'ateliers, stratégies et objectifs annuels des UAS/UP, ratings) puis analysées statistiquement. Les résultats de l'analyse rétroactive ont été évalués par un expert externe spécialisé dans le développement durable et validés en interne. Le résultat provisoire a une nouvelle fois été analysé en vue de développements futurs (2021-2025). La priorité accordée aux domaines thématiques a finalement été définie sur cette base.

Analyse de matérialité de fenaco en trois dimensions



Taille du cercle = pertinence pour les activités commerciales (PAC)

● = priorité en vue des futurs développements

● = thèmes sans priorité spécifique

- 1 Efficacité énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique
- 2 Production agricole durable et biodiversité
- 3 Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes
- 4 Sources énergétiques renouvelables
- 5 Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco)
- 6 Compliance, transparence, sécurité juridique
- 7 Egalité des chances dans la société et stabilité sociale
- 8 Modèles de consommation durables
- 9 Formation, formation continue et promotion
- 10 Structures financières stables, investissements, économie saine

- 11 Gaspillage alimentaire, élimination des déchets, économie circulaire
- 12 Santé et bien-être
- 13 Coopération institutionnelle, conseil, aide solidaire
- 14 Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement
- 15 Conditions de travail et de vie (étranger/sous-traitants)
- 16 Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/qualité)
- 17 Qualité de l'air (sauf CO₂)
- 18 Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème)

Correspondances entre les ODD, les domaines thématiques issus de l'analyse de matérialité et les thèmes prioritaires de fenaco



Domaine thématique	Thème prioritaire	ODD de l'ONU																
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Economie	Contexte du marché																	
	10. Structures financières stables, investissements, économie saine	●								●	●	●		●				
	14. Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement			●														
	15. Conditions de travail et de vie (bonnes pratiques commerciales)	●	●		●					●	●		●	●			●	●
Economie	Innovation et processus																	
	3. Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes									●	●						●	●
Société	Responsabilité entrepreneuriale																	
	6. Compliance, transparence, sécurité juridique	●								●	●		●				●	●
	Société																	
	7. Egalité des chances dans la société et stabilité sociale	●			●	●			●		●	●						
	13. Coopération institutionnelle, conseil, aide solidaire												●					●
	Collaboratrices et collaborateurs																	
	5. Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco)		●			●	●				●							
9. Formation, formation continue et promotion					●	●				●				●				
12. Santé et bien-être			●	●						●								
Ecologie	Sols et alimentation																	
	2. Production agricole durable et biodiversité		●	●	●				●					●		●	●	
	8. Modèles de consommation durables										●			●				
	11. Gaspillage alimentaire, élimination des déchets, économie circulaire												●	●		●		
	16. Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/qualité)								●					●		●	●	
	18. Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème)													●		●		
	12. Santé et bien-être (animaux)				●									●				
	Energie et climat																	
	1. Efficacité énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique		●								●		●				●	
	4. Sources énergétiques renouvelables									●								
17. Qualité de l'air (sauf CO ₂)					●										●			

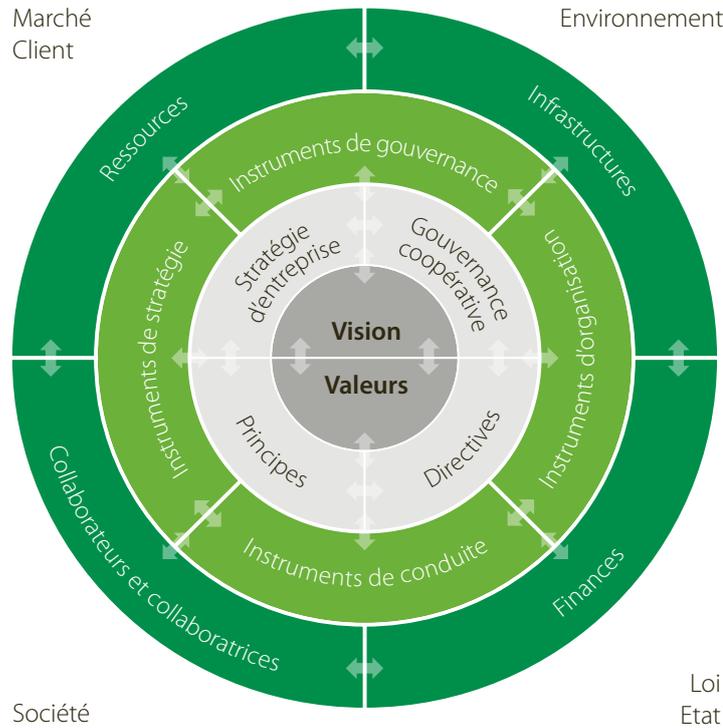
Contribution des 18 domaines thématiques et des 7 thèmes prioritaires de fenaco aux 17 ODD de l'ONU

- = priorité en vue des futurs développements
- = thèmes sans priorité spécifique

Ancrage du développement durable au sein de l'organisation

Le développement durable en tant qu'élément de l'organisation globale

L'organisation globale de fenaco société coopérative (hors coopératives LANDI) est documentée dans divers règlements et assurée par plusieurs instruments. A cet égard, les valeurs et la vision sont capitales, suivies par la stratégie d'entreprise et les principes. Le thème du développement durable en fait partie et est profondément ancré dans le modèle organisationnel.



Modèle de gestion de fenaco

La direction d'entreprise (gouvernance coopérative) est définie pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI (y compris les coopératives LANDI) et inclut les règlements suivants :



Règlements du groupe fenaco-LANDI en matière de gouvernance coopérative

Le rapport de gestion comporte de plus amples informations sur l'organisation structurelle et la gouvernance coopérative aux pages 52 à 64.

Comité directeur Développement durable et innovation

Le Comité directeur Développement durable et innovation est l'organe de contrôle suprême pour la stratégie et les objectifs en matière de développement durable. Il est constitué de membres de la Direction de fenaco et se réunit deux à trois fois par an. En cas de besoin, des spécialistes peuvent être consultés. Les décisions ou les thèmes importants sont soumis à l'approbation de l'ensemble de la Direction (GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-17). Voici les tâches principales du Comité directeur :

- Définition de la voie à suivre pour les activités en matière de développement durable et d'innovation
- Conseil sur les thématiques environnementales, sociales et économiques d'actualité
- Contrôle périodique de la stratégie sur le développement durable, des sept thèmes prioritaires et du degré de réalisation des 14 objectifs de développement durable
- Définition de valeurs-cibles pour les indicateurs
- Définition de mesures en cas d'évolutions indésirables
- Contrôle formel et validation du Rapport sur le développement durable
- Coordination des échanges avec les parties prenantes et discussion des résultats qui en émanent
- Lancement de mesures de formation et de sensibilisation sur le thème du développement durable

Membres du Comité directeur Développement durable et innovation

Fonction	Représente au sein du Comité directeur :
Président ou Présidente de la Direction	l'ensemble de l'entreprise, le personnel, la Communication, l'Energie
Chef ou Cheffe Département Infrastructures/Développement durable (présidence du Comité directeur)	les régions de fenaco et les LANDI SA, le Développement durable, les thèmes liés à l'énergie, au climat et à l'environnement
Chef ou Cheffe de la Division Industrie alimentaire	la Transformation des denrées alimentaires, la Responsabilité des produits
Chef ou Cheffe de la Division Finances/Services	la Compliance, la Réglementation, le Controlling
Chef ou Cheffe de la Division Agro	les Céréales, oléagineux et matières premières, la Production végétale, le Commerce d'animaux, la Technique agricole
Chef ou Cheffe de la Division Commerce de détail	le Commerce de détail
Chef ou Cheffe du Département Produits du sol (Chef ou Cheffe des Coopérations dans la recherche et Projets spéciaux)	l'Innovation, les Coopérations dans la recherche, les Projets spéciaux, la Collaboration avec les hautes écoles

Spécialistes de conseil au sein du Comité directeur

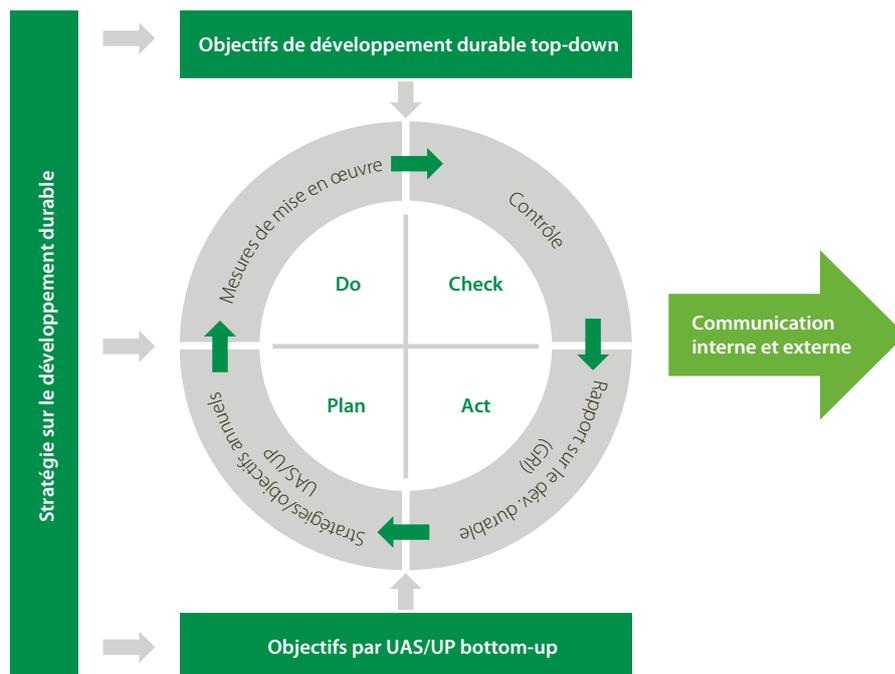
Fonction	Rend compte des thèmes suivants au Comité directeur :
Responsable du Management Rapport sur le développement durable	la rédaction du Rapport sur le développement durable selon la méthode GRI, la direction du Groupe de travail Développement durable, le soutien aux activités volontaires des UAS/UP dans le domaine du développement durable et la communication sur ces activités
Chef ou Cheffe de l'UP Développement durable et Environnement	les projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la protection du climat, de la neutralité carbone et des innovations, ainsi que l'établissement du Rapport sur le développement durable
Responsable de l'UP Communication d'entreprise	la Communication, les Relations publiques, la Rédaction du Rapport de gestion d'entreprise

Intégration du développement durable au sein du processus global de direction et de fixation des objectifs

L'impact des mesures adoptées pour promouvoir le développement durable est étudié chaque année, parallèlement à la publication du Rapport de gestion au mois de mai de l'année suivante. A ce moment-là, les membres du Comité directeur disposent de toutes les informations et de tous les chiffres pertinents pour pouvoir identifier les conséquences positives ou négatives et en discuter.

L'examen courant des nouvelles idées et demandes de projet en rapport avec le développement durable est du ressort de l'UP Développement durable et Environnement. Si elles sont pertinentes, les propositions sont présentées au Comité directeur pour approbation.

Dans une optique de développement continu, les conclusions des Rapports sur le développement durable, les tendances révélées par les indicateurs et les résultats des dialogues avec les parties prenantes sont intégrés dans le système global de direction et de fixation des objectifs de fenaco société coopérative (GRI 2-29, GRI 2-12). Ils figurent notamment dans la version résumée de la stratégie globale annuelle des différentes UAS/UP ainsi que dans leurs objectifs annuels.

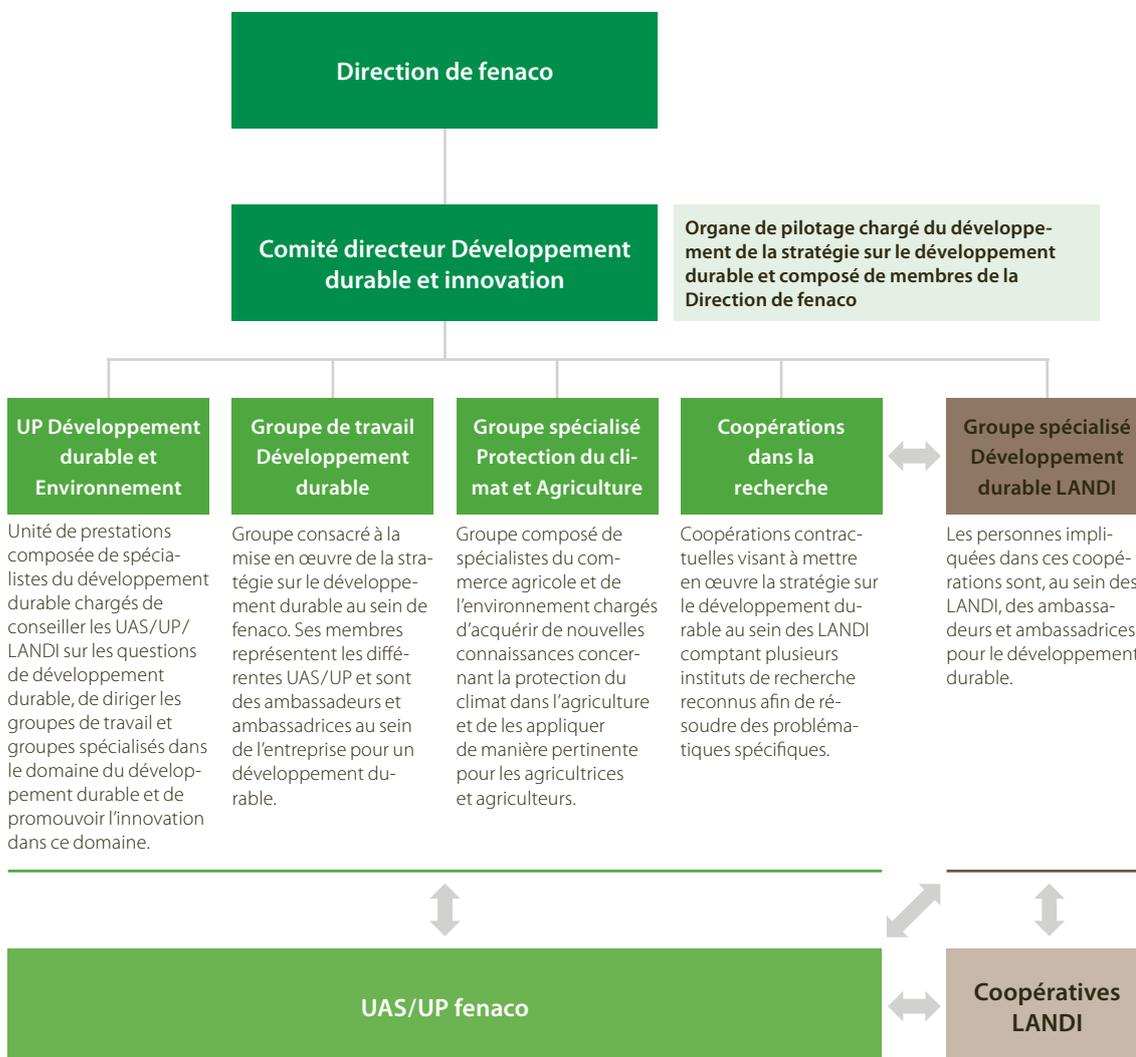


Intégration du développement durable au sein du processus de conduite/de fixation des objectifs (processus d'amélioration continu PDCA)

Intégration et collaboration de l'ensemble des unités structurales dans le processus de développement durable

En plus du Comité directeur Développement durable et innovation, il existe un Groupe de travail Développement durable. Il comprend plus de 30 membres représentant les UAS/UP. Ces derniers sont formés et sensibilisés aux thématiques du développement durable. Ils font office « d'ambassadeurs internes » auprès de la Direction de leur UAS/UP. Grâce à cette configuration, les thèmes prioritaires et les objectifs de développement durable sont largement soutenus. Les points communs, les chevauchements et les conflits qui découlent de ces objectifs peuvent en outre être soigneusement pris en compte (GRI 2-9). Les interactions entre les différents organes sont définies de façon claire et simple.

Afin d'organiser le processus de développement durable de manière judicieuse et cohérente pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, le Groupe spécialisé Développement durable LANDI, pendant du Groupe de travail Développement durable de fenaco, a été constitué et compte 10 membres.



Intégration et collaboration de l'ensemble des UAS/UP/LANDI dans le processus de développement durable

Objectifs de développement durable

Se basant sur ses 7 thèmes prioritaires à long terme, fenaco société coopérative s'est fixée 14 objectifs de développement durable pour la période 2019–2025. Toutes les UAS/UP intègrent au moins trois objectifs bénéfiques à la stratégie sur le développement durable dans leur stratégie résumée.

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Détails pages	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025	●	20 - 21	2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025	●	21 - 22	2 12
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025	●	26 - 27	9
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025	●	29	10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025	●	29	10 16
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025	●	34	1 8 11
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025	●	40	4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025	●	42 - 43	8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025	●	43 - 44	3 8
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025	●	49	12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025	●	50	6 12 14 15
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+15% Confédération +20% en interne	2024	●	55	7 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	- 2% par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024	●	56	7 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025	●	57 - 58	7

● Atteint ● Mesures en cours d'exécution ● Mesures supplémentaires nécessaires

Contexte du marché

Notre ambition

Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des denrées alimentaires suisses de qualité.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Proximité avec notre clientèle et les consommateurs et consommatrices ainsi que prise en compte de leurs besoins
- Action en partenariat avec les fournisseurs et les clients
- Meilleure compétitivité dans la chaîne de valeur ajoutée, du champ et de l'étable jusqu'aux consommatrices et consommateurs
- Utilisation ciblée des ressources et exploitation de nos potentiels
- Avantages pour les membres de la société coopérative

Importance

fenaco société coopérative est active tout au long de la chaîne de valeur ajoutée des denrées alimentaires : culture, récolte, stockage, transformation et distribution. Nos activités principales se déroulent en Suisse. La production indigène se distingue par des structures adaptées aux régions et décentralisées, des distances courtes pour le transport, l'attention portée à la qualité et le degré de sécurité élevé des produits. En outre, elle affiche déjà un niveau élevé en matière de développement durable. Il s'agit de renforcer et de développer encore cet atout par rapport à la production étrangère. L'acquisition de matières premières importées est nécessaire et primordiale lorsque certaines denrées agricoles ne peuvent pas être produites dans les conditions climatiques qui prévalent en Suisse ou qu'elles ne sont pas disponibles en quantités suffisantes en Suisse (p. ex. céréales fourragères, légumes).

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12

Reporting

Provenance des denrées alimentaires

Produit	Degré d'autosuffisance suisse en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Blé panifiable	74.8	●	
Semences de colza	94.5	●	
Huile de colza	67.4	●	
Graines de tournesol	72.2	●	
Huile de tournesol	8.2	●	
Pommes de terre (de transformation et de consommation)	(92.4)*	○	
Carottes (transformation et produits frais)	95.6	●	
Tomates	46.2	●	
Haricots (transformation et produits frais)	75.9	●	
Petits pois (transformation)	96.5	●	
Pommes de table	91.7	●	
Pommes à cidre	100.0	●	
Poires de table	65.4	●	
Poires à cidre	100.0	●	
Sucre (betteraves)	71.2	●	
Raisins rouges/blancs (pour la production de vin)	100.0	●	
Vin rosé/rouge/blanc	36.7	●	
Viande de veau	97.0	●	
Viande de bœuf (gros bétail)	76.6	●	
Viande de mouton	40.3	●	
Viande de porc	92.7	●	
Volailles	65.2	●	
Œufs crus en coquille	77.6	●	
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	62.6	●	Part de fenaco = 89.4

● Atteint

● Mesures en cours d'exécution

● Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- * Au moment de terminer la rédaction de ce rapport, nous ne disposions pas de données statistiques sur le degré d'autosuffisance suisse pour l'année sous revue. La moyenne des années 2019 à 2021 est indiquée à titre de valeur approximative. Des spécialistes de la Division Industrie alimentaire ont évalué le degré de réalisation visé sur la base de différentes données du marché.
- L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part Suisse des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse.
 - Le choix des denrées alimentaires transformées n'est pas exhaustif et se fonde sur les denrées alimentaires importantes pour fenaco. Les denrées alimentaires non importantes (p. ex. riz, poisson, chocolat, café) ne sont pas prises en compte.
 - fenaco établit chaque année un décompte interne du flux des marchandises afin d'établir la part indigène et la part des importations. Les valeurs-cibles se basent sur la moyenne roulante des rendements des trois dernières années afin de compenser les fluctuations des récoltes.

- Une distinction est établie entre les produits suisses et les importations, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.
- Les statistiques publiques des différentes associations professionnelles servent de source pour le degré d'autosuffisance alimentaire : statistiques annuelles de Swiss granum et Swiss Impex, rapport annuel de l'USPPT, ProfiReports CCM (Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales), statistiques annuelles de FUS (Fruit-Union Suisse), statistiques annuelles « L'année viticole » de l'OFAG, statistiques annuelles « Le marché de la viande en chiffres » de Proviande, statistiques annuelles d'Aviforum « Aviculture en chiffres » et statistiques annuelles de Sucre Suisse SA ou de Réserve Suisse.
- Pour le blé panifiable : le relevé des données présente une lacune systématique pour toutes les LANDI/tous les centres collecteurs de céréales qui réceptionnent du blé panifiable IP-SUISSE en régie propre et le commercialisent directement sans passer par fenaco GOF.

Provenance des aliments fourragers

Produit	Degré d'autosuffisance suisse en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Orge fourragère	77.5		
Blé fourrager	18.5		
Maïs-grain	46.3		Part élevée de commercialisation directe par les agricultrices et agriculteurs
Triticale	99.0		
Graines de soja entières	70.8		
Pois fourrager	44.7		Une partie de la récolte 2022 a été stockée à des fins alimentaires et n'a pas été commercialisée en tant que pois fourragers
Sous-produits du colza	38.9		
Total* (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	39.9		Taux produits suisses fenaco = 37.9%

-  Atteint
  Mesures en cours d'exécution
  Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- En 2021, les récoltes indigènes d'aliments fourragers ont été exceptionnellement faibles, ce qui a eu des répercussions notamment sur la commercialisation du maïs-grain en 2022. En tant que fournisseur leader, fenaco a assuré des importations complémentaires d'Europe pour différents acteurs du marché. Cela s'est traduit par un degré d'autosuffisance global inférieur à celui de l'année précédente.
- L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part suisse des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse.
- Outre les denrées alimentaires, les principales matières premières pour les aliments fourragers sont recensées par provenance.
- Une distinction est établie entre les produits suisses et les importations, la part indigène étant exprimée en pourcentage. Les quantités ne sont pas publiées.
- Le type de saisie des données et de calcul est le même que celui des denrées alimentaires.
- Base de calcul : statistiques annuelles de Swiss granum et Swiss Impex.

Renforcement des normes en matière de développement durable pour les matières premières des aliments fourragers

Environ 85% des aliments fourragers consommés par les animaux de rente en Suisse sont produits dans le pays. Pour le fourrage grossier, cette part se situe entre 95 et 100% selon les années. Pour les fourrages concentrés, le degré d'autosuffisance alimentaire s'élève à 40% seulement et l'agriculture dépend des importations.

Face à ce constat, fenaco suit deux axes stratégiques :

1. Dans la mesure du possible, les importations doivent être issues d'une production durable et/ou européenne. Les importations de soja de fenaco depuis l'Europe se sont en effet de nouveau accrues, leur part s'élevant à plus de 90% en 2022. Les importations d'outre-mer ont quant à elles reculé de 10%. L'ensemble des importations de soja ont respecté les exigences du Réseau suisse pour le soja.
2. Les nouvelles directives du Réseau suisse pour le soja sur les produits céréaliers portent leurs fruits. fenaco achète désormais l'intégralité de ses brisures de riz auprès de producteurs durables. Le blé, l'orge et l'avoine fourragers quant à eux proviennent à plus de 90% de cultures qui ne recourent pas au glyphosate pour accélérer la maturité (dessiccation). Cette exigence est valable pour AQ-Viande Suisse ainsi que pour ses détenteurs de licence IP-SUISSE, Bio Suisse et Vache mère Suisse.

Mesures de désengorgement du marché porcin

Après la fin de la pandémie de coronavirus, la Suisse a connu en 2022 une offre excédentaire massive de porcs de boucherie. Les producteurs, les acheteurs et d'autres organisations ont pris conjointement diverses mesures d'urgence afin d'éviter la surpopulation dans les porcheries, préjudiciable au bien-être animal, et de limiter l'effondrement des prix à la production. Avec ses sociétés-filles, fenaco a également contribué de manière décisive au désengorgement du marché. Ainsi, une grande partie des quantités excédentaires ont pu être exportées grâce à Ernst Sutter AG et à Anicom AG, qui ont largement assumé le financement, la commercialisation et le transport des volumes exportés. Enfin, depuis de nombreuses années chez fenaco, la proportion de viande porcine d'origine suisse est supérieure à la moyenne, pour atteindre quasiment 100% en 2022.

Calcul consolidé de valeur ajoutée (en KCHF)

Année de production	2022	2021	2020
Produit net résultant de livraisons et de prestations	8 046 065	7 366 349	6 777 282
Prestations perçues provenant des pouvoirs publics	24 031	27 142	23 645
Performance globale	8 070 096	7 393 491	6 800 927
Prestations préalables utilisées	- 6 377 188	- 5 597 869	- 5 067 140
Création de valeur brute	1 629 908	1 795 622	1 733 787
Amortissements et provisions	- 138 246	- 179 477	- 162 602
Création de valeur nette	1 554 662	1 616 145	1 571 185
Utilisation			
Collaboratrices et collaborateurs	- 879 476	- 855 852	- 832 547
Pouvoirs publics	- 622 410	- 628 485	- 597 709
Bailleurs de fonds	- 7 752	- 6 937	- 6 799
Rémunération du capital social (y c. dividendes aux tiers)	- 8 483	- 8 378	- 8 171
Bénéfices non distribués (autofinancement)	- 40 871	- 119 608	- 127 325
Total utilisation	- 1 558 992	- 1 619 260	- 1 572 551

Explications

- Le calcul de la valeur économique directe générée et distribuée est effectué par le biais de ce que l'on appelle le calcul de valeur ajoutée. A travers cet indicateur, nous démontrons quelle valeur ajoutée est réalisée à partir des résultats nets des ventes et des contributions provenant des pouvoirs publics, et comment est utilisée la valeur ajoutée en faveur des collaboratrices et collaborateurs, des pouvoirs publics, des investisseurs et des membres.
- Correspond au GRI 201-1.

Dépenses en Suisse (fournisseurs locaux)

Domaine d'activité	Charges de marchandises		Charges de marchandises		Charges de marchandises	
	Total 2022 KCHF	Part suisse 2022 %	Total 2021 KCHF	Part suisse 2021 %	Total 2020 KCHF	Part suisse 2020 %
Agro	1 383 063	63.7	1 440 548	72.1	1 366 769	76.4
Industrie alimentaire	936 603	88.5	939 884	92.2	896 208	91.0
Commerce de détail	1 487 989	80.6	1 484 183	80.6	1 461 042	83.6
Energie	1 826 633	76.8	1 365 258	91.6	1 129 260	94.0
Divers	200 475	98.8	175 578	98.5	211 540	95.7
Total entités suisses de fenaco	5 834 763	77.3	5 405 451	83.7	5 064 819	85.8
Total entités étrangères de fenaco	539 611	6.2	286 625	10.80	256 093	0.1
Total fenaco	6 374 374	71.3	5 692 076	80.0	5 320 912	81.7

Explications

- Le recul de la part suisse est principalement dû à la forte inflation au niveau des sources énergétiques fossiles et des produits agricoles étrangers.
- Le terme GRI « local » s'applique à toute la Suisse.
- Les dépenses pour les fournisseurs locaux correspondent aux charges de marchandises de l'ensemble des UAS pour les achats effectués auprès de fournisseurs externes. Les achats internes à fenaco ne sont pas inclus.
- Tous les groupes de marchandises (food, feed, non-food) sont inclus, mais pas les prestations.
- Toutes les sociétés suisses, de même que toutes les sociétés étrangères de fenaco sont prises en compte à hauteur d'une participation d'au moins 50%.
- La part Suisse en % correspond à la valeur des marchandises commandées par fenaco auprès des agriculteurs et des fournisseurs suisses. La part en % ne correspond toutefois pas au pays d'origine ou de provenance de la marchandise (p.ex. combustibles et carburants acquis auprès de raffineries et de commerçants suisses, bien que le pétrole brut provienne de l'étranger).
- Correspond au GRI 204-1.

Engagement international

Aucune démarche d'expansion internationale (GRI 2-1) n'a été effectuée au cours de l'année sous revue. La liste complète des entreprises étrangères figure dans le rapport de gestion (pp. 110-113).

Prix et distinctions

Prix/distinction	Unité distinguée	Décerné par	Informations complémentaires
Rang 59 sur 300 entreprises analysées dans le classement des « Entreprises suisses respectueuses du climat » pour la réduction des émissions de CO ₂	fenaco	Bilanz, Le Temps, Statista	www.handelszeitung.ch
Distinction en tant que « digital shaper » dans la catégorie « Nature techies » pour son engagement en faveur de la digitalisation dans l'agriculture	fenaco (Marco Mattmann)	Bilanz	www.handelszeitung.ch
18 ^e rang dans la catégorie « 100 à 249 collaborateurs » au Swiss Employer Award	Bison Schweiz	Icommit	www.swissarbeitgeberaward.ch
Médaille d'or aux championnats des métiers Swiss Skills dans la catégorie des conducteurs de véhicules lourds	TRAVECO (Tim Hediger)	Swiss Skills	www.swiss-skills.ch
Médaille d'argent aux championnats des métiers Swiss Skills dans la catégorie des cavistes	Rutishauser-DiVino (Nicolas Melching)	Swiss Skills	www.swiss-skills.ch
Distinction en tant que « service champion » pour le service à la clientèle	Magasins Volg (gagnant de la branche dans la catégorie des commerces de détail de denrées alimentaires) et magasins LANDI (deuxième de la branche dans la catégorie jardinerie)	Service Value	www.servicevalue.de

Explications

- Le tableau reprend les prix et les distinctions nouvellement décernés au cours de l'année sous revue.
- Les distinctions mentionnées ont été choisies en fonction de leur pertinence pour la stratégie sur le développement durable de fenaco.

Innovation et processus

Notre ambition

Nous misons sur des innovations produit et processus dans tous nos domaines d'activité.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation de technologies de pointe dans le domaine agricole, la logistique et la production
- Optimisation permanente des processus internes
- Nouveaux produits ayant une valeur ajoutée pour la clientèle ainsi que pour les consommatrices et consommateurs
- Processus d'innovation internes par des équipes de développement engagées
- Collaboration active avec les secteurs des sciences et de la recherche

Importance

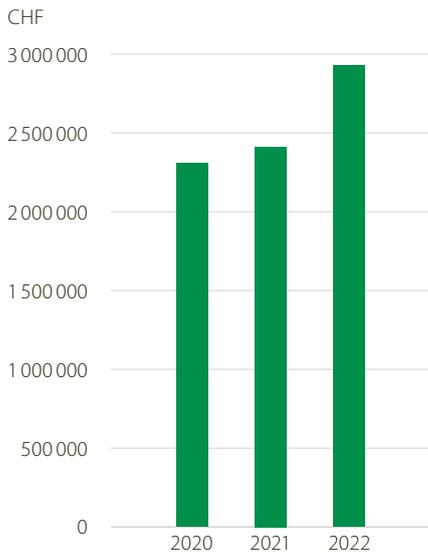
fenaco société coopérative s'engage pour l'avenir d'une agriculture suisse productrice. Les agricultrices et agriculteurs doivent pouvoir produire de manière plus efficace, plus durable et plus performante grâce à fenaco. L'innovation résulte d'une longueur d'avance dans les connaissances, le savoir-faire et les actions. Elle nécessite une culture d'entreprise et un état d'esprit progressistes qui visent à développer nos atouts sur la durée. L'innovation ne regroupe pas uniquement les nouveautés. Les processus, technologies et produits existants doivent sans cesse être remis en question et optimisés pour gagner en efficacité. fenaco est en outre un employeur important pour les diplômées et diplômés des hautes écoles, des hautes écoles spécialisées et des écoles supérieures dans le domaine de l'agronomie et de la technologie des denrées alimentaires. Le contact avec les institutions actives dans la recherche et le développement ainsi que l'utilisation des potentiels des jeunes professionnels motivés sont des facteurs de succès importants.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025		9

Reporting

Contributions à l'innovation



Explications

Le total des contributions à l'innovation se compose comme suit :

- a) Coopérations à long terme dans la recherche
- b) Projets d'innovation stratégiques financés par fenaco
- c) Projets d'innovation \geq CHF 50 000 financés par les UAS/UP

La compilation ci-dessous donne une vue d'ensemble des différents projets d'innovation qui ont été lancés, poursuivis ou clôturés pendant l'année sous revue.

a) Coopérations à long terme dans la recherche

- **PestiRed** : ce projet mené en collaboration avec Agroscope, IP-SUISSE et d'autres partenaires vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques de synthèse de 75%.
- **Chaire spécialisée dans la sélection végétale moléculaire à l'EPF Zurich** : les recherches se concentrent sur la mise au point de nouvelles techniques de sélection de plantes fourragères permettant d'améliorer le rendement et l'efficacité de ces plantes. L'ETH Zurich Foundation est soutenue via une donation.
- **Remplacement du cuivre dans la protection des plantes** : l'objectif du projet avec le FiBL est de commercialiser un produit de substitution au cuivre, p. ex. pour lutter contre le mildiou dans les vignes.
- **Soutien à la production de pommes à cidre bio** : ce projet mené en coopération avec le FiBL vise à trouver des solutions pour accroître la productivité de la culture biologique de pommes à cidre.
- **Pôle de recherche sur le smart sustainable farming** : l'institut de recherche World Food System Center de l'EPFZ se situe au carrefour de l'agriculture, des systèmes de production durable, de la robotique et de l'intelligence artificielle. En soutenant différents projets, il participe au développement d'une production agricole durable, innovante et compétitive.
- **Champignons entomopathogènes** : ce projet mené avec Agroscope étudie les possibilités d'emploi de champignons comme produits phytosanitaires naturels.
- **Protéger les choux de Bruxelles contre la mouche blanche** : en coopération avec Agroscope et d'autres partenaires, des mesures de lutte contre la mouche blanche sont testées dans les cultures de choux de Bruxelles. L'objectif est de garantir la production de choux de Bruxelles suisses et d'utiliser moins de produits phytosanitaires chimiques.
- **MaisNet** : le projet commun de LANDOR, Meliofeed et Agroscope vise une culture du maïs plus durable et se concentre ainsi sur la fumure et la lixiviation des nitrates.

b) Projets d'innovation stratégiques financés par fenaco

- **Production piscicole en milieu agricole** : la rentabilité de la production piscicole en milieu agricole a fait l'objet d'une analyse qui a duré cinq ans. Le résultat montre que, dans les circonstances actuelles, cette branche d'activité est peu rentable et restera un marché de niche. Le projet a été clôturé en 2022.
- **Helventomill** : le projet achevé en 2022 devait déterminer dans quelle mesure les protéines et les lipides issus des insectes peuvent servir de composants à la fabrication des aliments fourragers en Suisse.
- **barto** : le gestionnaire d'exploitation numérique suisse barto facilite la documentation des données pour les agricultrices et agriculteurs tout en leur fournissant une base de décision pour leur entreprise. fenaco compte parmi les dix acteurs du secteur qui participent à cette start-up et font ainsi avancer la digitalisation de l'agriculture suisse.
- **Projets Innovagri** : différents projets dans le domaine de la protection alternative des plantes (voir pages 50 à 52).
- **Projet charbon végétal** : le charbon végétal représente un puits de carbone essentiel et offre de nouvelles possibilités en tant qu'amendement ou complément alimentaire. fenaco mène un projet visant à étudier le potentiel de production.

c) Projets d'innovation \geq CHF 50 000 financés par les UAS/UP

- **UFA Swiss Climate Feed** : lancement d'un aliment fourrager respectueux du climat, qui permet de réduire les émissions de méthane des vaches laitières. fenaco a ainsi développé un projet de lutte contre le réchauffement climatique sur sa propre chaîne de valeur ajoutée (voir page 59).
- **Détergents non moussants** : les nouveaux détergents non moussants développés par Halag Chemie permettent un nettoyage enzymatique plus efficace des installations à membranes. Il en résulte une diminution de la consommation d'énergie, d'eau et de produit.

d) Sélection d'autres projets d'innovation des UAS/UP

- **Variété de tournesol Open Pollinating High Oleic (HO)** : depuis des années, des essais sont conduits en Suisse pour sélectionner une variété de tournesol reproductible adaptée à la culture bio. fenaco GOF soutient ces essais. En 2022, une variété issue du programme de culture a été présentée pour la première fois au Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences français (GEVES) à des fins d'examen variétal.
- **Diminution des protéines brutes chez les ruminants** : Meliofeed a évalué les possibilités de réduire les protéines brutes dans les rations de la filière bovine à l'aide d'essais pratiques, ce qui doit permettre de diminuer les émissions d'ammoniac et d'améliorer l'efficacité des ressources.
- **Lutte digitale contre les ravageurs** : AGROLINE veut continuer de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires en procédant à une identification digitale des ravageurs, permettant ainsi d'évaluer au mieux les besoins effectifs en produits phytosanitaires.
- **Auxiliaires dans l'arboriculture fruitière** : le projet d'AGROLINE porte sur l'élaboration de stratégies de protection des plantes efficaces et pauvres en résidus pour la culture conventionnelle de pommes. L'une d'entre elles prévoit ainsi l'utilisation d'auxiliaires.
- **Stations météo dans les vignobles** : des stations météo surveillent le microclimat des vignobles, ce qui permet de mieux anticiper les maladies et les attaques de ravageurs et, partant, d'utiliser des produits phytosanitaires en tenant davantage compte des besoins effectifs. En 2022, ce procédé a permis de réduire de 25% la quantité de produits phytosanitaires dans la zone du projet. L'entreprise Rutishauser-DiVino est l'instigatrice du projet.

Responsabilité entrepreneuriale

Notre ambition

Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités transparentes et responsables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Actions fiables, prévisibles et indépendantes
- Approvisionnement et commerce équitables
- Communication active et établissement de rapports
- Règles de conduite internes et conformité légale
- Système coopératif et participation
- Dialogue avec les groupes d'intérêts

Importance

A nos yeux, le respect des exigences légales ainsi que le comportement correct de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs vont de soi. Les consommatrices et consommateurs, le grand public, les autorités et les ONG exigent davantage de transparence au niveau des conditions sociales de travail, du commerce équitable, de la traçabilité et de la responsabilité des entreprises productrices. fenaco accorde une grande importance à la provenance, aux méthodes de production et à l'acceptabilité sociale des flux de marchandises internationaux dans les catégories de biens tels que les engrais, le soja, les céréales fourragères, les fruits et les légumes, les textiles, les appareils électriques et électroniques, les articles ménagers, les articles de jardin, la tourbe, le bois et les énergies fossiles.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16

Reporting

Cas de corruption

Nombre et type de cas	2022	2021	2020
Nombre total de violations liées à la corruption	0	0	0
dont cas ayant eu des conséquences pour les collaboratrices ou collaborateurs fautifs	0	0	0
dont cas impliquant des violations contractuelles avec des partenaires commerciaux	0	0	0

Explications

- La corruption engendre des coûts économiques et sociétaux élevés. La lutte contre celle-ci revêt donc une importance capitale.
- En tant qu'organisation responsable et fiable, fenaco prend la lutte contre la corruption très au sérieux. Le recensement et le compte rendu des cas de corruption doivent viser un effet préventif et contribuent à l'établissement d'une prise de conscience interne des manquements et d'une culture de signalement des indices de comportement corrompu et des irrégularités.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont sensibilisés à la problématique de la corruption et à ses conséquences en apprenant à la reconnaître et à la combattre suffisamment tôt.
- Le compte rendu fait état des procédures pour corruption engagées ou pendantes au cours de l'année sous revue.
- Correspond à GRI 205–3.

Comportement anticoncurrentiel

Nombre et type de cas	2022	2021	2020
Commission de la concurrence (COMCO)			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	1	1	1
Nombre de sanctions décidées	0	0	0
Surveillance des prix			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	0	0
Nombre de décisions/règlements à l'amiable	0	0	0

La procédure d'enquête ouverte en 2020 par la Commission de la concurrence (COMCO) en lien avec la société de recouvrement Markant Handels- und Industriewaren-Vermittlungs AG (Markant) est encore en cours. Markant est propriétaire d'une organisation de prestations de services pour les opérations sur marchandises en Suisse (Markant Syntrade Schweiz AG), dont Volg Konsumwaren AG, Cadar SA et LANDI Suisse SA sont membres.

Explications

- Le bon fonctionnement de la concurrence est essentiel à l'économie de marché libérale. Le personnel doit connaître les principes de la concurrence loyale et est tenu de respecter les règles du droit de la concurrence. Le personnel suit systématiquement une formation en la matière. Les collaboratrices et collaborateurs qui assument une responsabilité spécifique ont l'obligation de suivre un concept de formation dans ce domaine.
- Le compte rendu rapporte les procédures, les décisions émanant d'autorités (Commission de la concurrence), les jugements sur des comportements anticoncurrentiels ainsi que les procédures et les décisions prises par les autorités (Surveillance des prix) concernant les prix abusifs.
- Correspond au GRI 206–1.

Signalements en matière de compliance

Organe de contrôle/type de rapport	2022	2021	2020
Révision interne	1	0	0
Révision externe	0	0	0
Service central de compliance	0	1 délit pécuniaire	0
Service du personnel (RH)	4	-	-

Le cas signalé rapporté sous Révision interne concerne une possible infraction aux réglementations internes, qui est en cours d'évaluation. Les cas signalés rapportés sous RH concernent des atteintes à l'intégrité personnelle sur le lieu de travail qui ont été traitées dans le cadre d'une procédure interne, conformément au règlement.

Explications

- La mise en place et le développement d'une politique de compliance efficace sont déterminants pour fenaco. Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de signaler les irrégularités constatées et les éventuels manquements à l'encontre du code de conduite à leurs supérieurs, aux RH, au service de compliance central ou à d'autres organes.
- Des procédures permettant de gérer au mieux les signalements de possibles infractions sont mises en place. Le Service de compliance central établit régulièrement des rapports détaillés, et fait directement part des infractions les plus graves à la Direction ou au Conseil d'administration.
- Le compte rendu fait état des signalements relatifs à des infractions graves aux réglementations internes et aux dispositions légales.
- Les signalements via le Service du personnel sont recueillis depuis 2022.
- Correspond aux GRI 2-16 et GRI 2-26.

Amendes en cas de non-respect des lois et des prescriptions

	2022	2021
Amendes infligées	0	-

Explications

- Le tableau reprend les amendes entrées en force fixées ou infligées par les autorités d'un montant de CHF 50 000.- ou plus.
- Les amendes infligées sont listées depuis 2022.
- Correspond en partie à la norme GRI 2-27.

Protection des données

La révision de la loi fédérale sur la protection des données entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Cette loi renforce la protection des données des personnes physiques et impose de nouvelles exigences aux entreprises. Les ensembles de données et les processus liés au traitement des données personnelles doivent être vérifiés et corrigés d'ici à l'entrée en vigueur de la loi. Le conseiller à la protection des données du groupe fenaco-LANDI (UP Droit et Compliance) aide les UAS/UP à appliquer ces nouvelles règles et répond à toutes leurs questions sur la protection des données.

Affiliations à des associations d'intérêts

Organisation	Domaines de compétence
Union Suisse des Paysans (USP)	Défense des intérêts, diverses prestations de services pour les agricultrices et les agriculteurs
Fruit-Union Suisse (FUS)	Défense des intérêts, développement de solutions par branches professionnelles, planification de la commercialisation, publicité pour les fruits suisses, formation et perfectionnement professionnel
SWISSCOFEL (Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre)	Défense des intérêts, développement de solutions par branches professionnelles, réglementation en matière d'importation de fruits/légumes/pommes de terre, formation et perfectionnement professionnel

Explications

- La liste inclut les affiliations dont les cotisations s'élevaient à \geq CHF 50 000.- par an.
- Correspond à GRI 2-28.

Autres cotisations aux associations d'intérêts

Organisation	Affectation	2022 CHF	2021 CHF	2020 CHF
Union Suisse des Paysans (USP)	Soutien à la communication de base	100 000	100 000	100 000
Idée Coopérative	Contribution pour promouvoir la réputation et la reconnaissance des coopératives en tant que forme d'organisation	75 000	75 000	100 000
digitalswitzerland	Encouragement de la numérisation et la résolution des défis politiques, économiques et sociétaux y afférents	50 000	50 000	50 000
Service d'information et de communication agricoles	Information sur des thèmes en lien avec l'agriculture et amélioration de la compréhension mutuelle entre les agricultrices et agriculteurs suisses et la population.	50 000	-	-

Explications

- La liste inclut les cotisations \geq CHF 50 000.- par an.
- Les cotisations au Service d'information et de communication agricoles étaient inférieures à CHF 50 000.- ces dernières années.
- Correspond aux GRI 2-28.

Contributions politiques

En 2022, aucune contribution n'a été versée à des partis, des personnalités ou des organisations politiques \geq CHF 50 000.- (GRI 415-1).

Dialogue avec les parties prenantes

Parties prenantes	Partenaires de dialogue	Sujets de dialogue
Union Suisse des Paysans (USP)	Président et Direction	Echanges, projets communs, politique agricole
IP-Suisse	Président et Direction	Echanges, situation actuelle du marché, projets communs
Bio Suisse	Président et Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Idée Coopérative	Président et CEO des membres	Echanges, état des lieux, projets communs
Protection Suisse des Animaux (PSA)	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Fédération suisse des engraisseurs de veaux (FSEV)	Président et Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Suisseporcs	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Fruit-Union Suisse (FUS)	Direction	Situation du marché, système de retenue sur les fruits à cidre, développement durable, variétés de fruits à noyaux robustes et résistantes, politique agricole
PET-Recycling Schweiz (PRS)	Comité et Direction	Réunions et un atelier sur la gestion et le développement de l'association
Association Suisse du Commerce des Vins (ASCV)	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Fédération Suisse des Vignerons (FSV)	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
proPellets.ch	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
ForêtSuisse et Energie-bois Suisse	Direction	Chaîne de création de valeur des pellets de bois
Fédération romande des consommateurs (FRC)	Président et Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
HotellerieSuisse	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
ERDE Suisse	Direction	Recyclage des films d'ensilage
Max Havelaar	Key Account Manager	Collaboration actuelle, opportunités pour de nouveaux articles, participation à des événements
Epicerie Caritas	Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Syndicats Unia et Synia	Responsables des secteurs spécialisés	Dialogue sur l'égalité salariale, négociations sur la révision des salaires et les conventions collectives de travail
Commissions du Personnel de fenaco	Présidents et membres des quatre régions, Direction du département	Conditions de travail du personnel

Explications

- Sont énumérées les réunions au sommet sans intérêt financier majeur auxquelles la Direction de fenaco a participé et qui sont en rapport avec des objectifs ou des projets de développement durable.
- En outre, le CEO mène des entretiens généraux avec des clients, des autorités et des institutions sur divers sujets.
- Correspond aux GRI 2–29 et GRI 2–12.

Société

Notre ambition

Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un bon approvisionnement dans les régions rurales.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Postes de travail et perspectives d'avenir dans les régions à caractère rural en Suisse
- Liens avec les paysans et paysannes, et proximité avec les consommatrices et consommateurs
- Approvisionnement de base en zone rurale
- Perception positive auprès de la population urbaine
- Changement des besoins en raison de l'évolution démographique

Importance

L'agriculture est en perpétuelle mutation. Le changement structurel se poursuit sur sa lancée. A l'heure actuelle, la Suisse compte un peu moins de 49 000 entreprises agricoles. En 1995, peu après la fondation de fenaco, elles étaient encore au nombre de 80 000. La diminution de la surface agricole utile, un indice de la perte insidieuse de terres cultivables, est aussi une réalité. Ce phénomène affecte surtout les sites privilégiés situés en zone de plaine et sur le Plateau central. Une exploitation de montagne n'assure bien souvent pas une base d'existence suffisante pour une famille, qui doit alors accepter une activité accessoire. Les gens sont par ailleurs toujours plus nombreux à vivre dans les agglomérations et les localités situées à proximité des centres ou des villes. Dans les régions rurales, il s'ensuit que les infrastructures de première importance que sont les magasins de village, les offices postaux, les distributeurs automatiques ou les restaurants disparaissent.

	2021	2020	2015	2010	2005
Nombre d'entreprises agricoles actives Activité principale et accessoire	48 900	49 400	53 500	59 000	63 500
Surface agricole utile en Suisse	1 042 100 ha	1 044 000 ha	1 050 000 ha	1 052 000 ha	1 065 000 ha
Surface moyenne/exploitation	21.3 ha	21.2 ha	19.7 ha	17.8 ha	16.7 ha

Source : Union Suisse des Paysans et Office fédéral de la statistique

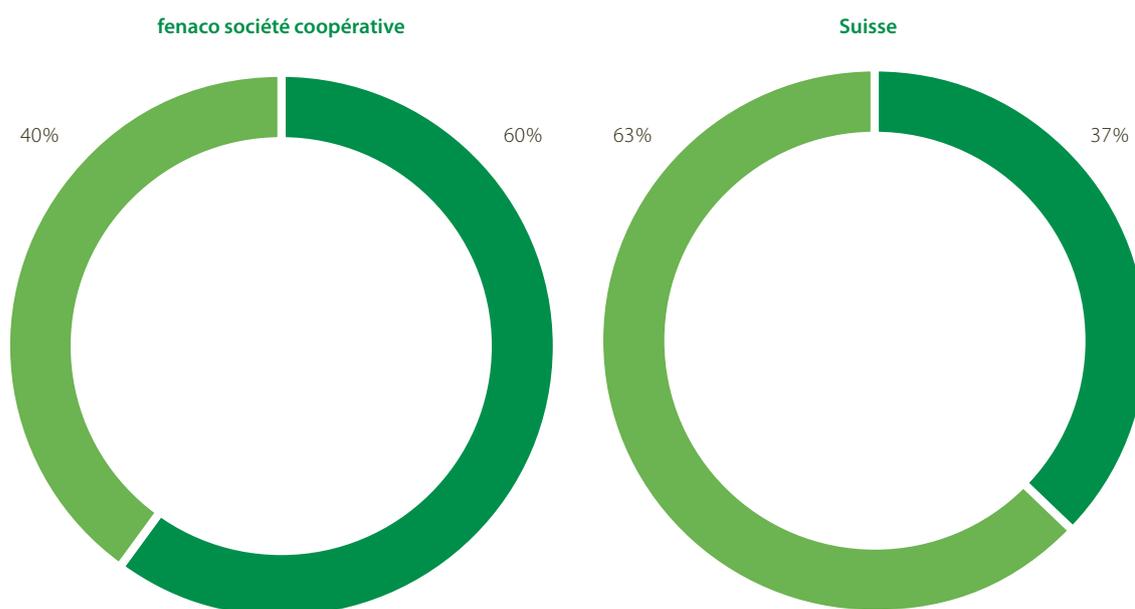
Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		1 8 11

Reporting

Emplois dans les zones rurales

Organisation	2022	2021	2020
Part des emplois fenaco dans les communes de moins de 10 000 habitants	60%	61%	60%
Part des emplois suisses dans les communes de moins de 10 000 habitants	37%	37%	37%
Rapport fenaco : Suisse	1.6	1.7	1.6



- Emplois dans les zones rurales (communes de moins de 10 000 habitants)
- Emplois dans les zones urbaines (communes de plus de 9 999 habitants)

Répartition des emplois dans les zones rurales et urbaines au sein de fenaco société coopérative et en Suisse en 2022

Explications

- Il n'existe pas de définition officielle pour les termes « espace rural » et « zone urbaine ». fenaco utilise le terme d'espace rural pour les communes de moins de 10 000 habitants, et le terme de zone urbaine pour les communes de plus de 9 999 habitants.
- Elle se base pour cela sur les chiffres clés des communes établis par l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2020 (pas de données plus récentes disponibles).

Développement et effets des investissements dans les infrastructures

Vue d'ensemble des investissements en immobilisations corporelles

	2022 Mio de CHF	2021 Mio de CHF	2020 Mio de CHF
Investissements en immobilisations corporelles	174.0	147.1	145.1

Investissements individuels

Projet	Montant Mio de CHF	Description
Nouveau magasin LANDI à Conthey (VS) LANDI Chablais-Lavaux SA	5.2	A Conthey (VS), un nouveau site de LANDI Chablais-Lavaux SA a vu le jour. Les éléments de construction du bâtiment sont majoritairement en bois d'origine suisse. Un chauffage aux pellets assure une alimentation en chaleur sans énergie fossile, et une installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment fournit de l'électricité solaire. L'éclairage est intégralement assuré par une technologie LED offrant une meilleure efficacité énergétique.
Remplacement de l'installation de tri à Cressier (NE) frigemo	5.2	Remplacement d'une installation de tri pour les frites par une nouvelle installation permettant de satisfaire encore mieux les exigences de la clientèle. Pour les collaboratrices et les collaborateurs, l'installation se distingue par son utilisation ergonomique et son accessibilité. Parallèlement, toute la halle de production a été rénovée pour garantir des conditions d'hygiène optimales.
Nouveaux bureaux à Bätterkinden (BE) fenaco Produits du sol	5.5	Nouveaux bureaux à Bätterkinden, qui obtiennent la certification Minergie A grâce au concept de construction et d'approvisionnement en énergie. Dans ce projet, 235 m ³ de bois suisse ont été utilisés. Une installation photovoltaïque permet au site de produire en grande partie sa propre électricité.

Explications

- Tous les investissements individuels ≥ CHF 5 Mio sont listés.
- Seuls les investissements terminés et entrés en service pendant l'année sous revue sont mentionnés.
- En raison de la structure décentralisée de fenaco, la majorité des investissements visent les zones rurales et mobilisent des montants < CHF 5 Mio.
- Correspond à GRI 203-1.

Autre engagement social

Convention de partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards

Grâce au partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards, fenaco société coopérative soutient les entreprises agricoles dans les régions montagneuses. Les fonds sont alloués à des projets initiés et planifiés par des agricultrices et agriculteurs ou des communautés agricoles afin de leur assurer de meilleures perspectives économiques.

Site	Soutien
Val Müstair (GR)	Pour garantir la céréaliculture en montagne riche en tradition et conserver le paysage cultivé, fenaco a soutenu la construction d'un nouveau centre collecteur de céréales.

Fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence

Avec le fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence, fenaco société coopérative apporte une aide rapide et sans formalités aux entreprises agricoles financièrement touchées par des intempéries ou d'autres événements. Les demandes d'aide doivent être adressées par la LANDI locale. Cette dernière prend à sa charge le tiers de l'aide immédiate nécessaire tandis que fenaco verse les deux tiers restants par le biais de son Fonds d'aide en cas de catastrophe.

Situation difficile ou d'urgence	LANDI impliquée	Montant total
Décès de vaches à Courgenay (JU)	LANDI ArcJura	CHF 5 000
Accident mortel à Bubikon (ZH)	LANDI Bachtel	CHF 15 000
Incendie d'une ferme à Bolodingen (BE)	LANDI Buchsi	CHF 10 000
Incendie d'une halle de stockage à Kriegstetten (SO)	LANDI Buchsi	CHF 10 000
Incendie d'une grange à Cournillens (FR)	LANDI Courtepin	CHF 9 000
Décès à Seewis (GR)	LANDI Graubünden	CHF 10 000
Décès à Schmidigen-Mühleweg (BE)	LANDI KoWy	CHF 9 000
Décès à Willadingen (BE)	LANDI KoWy	CHF 9 000
Accident grave à Wynigen (BE)	LANDI KoWy	CHF 3 000
Incendie d'un chalet d'alpage à Corbières (FR)	LANDI Moléson-Sarine	CHF 10 000
Incendie d'une grange à Rances (VD)	LANDI Nord vaudois-Venoge	CHF 10 000
Incendie à Zollbrück (BE)	LANDI Region Langnau	CHF 1 500
Incendie d'une étable à Les Taillères (NE)	LANDI Région Neuchâtel	CHF 10 000
Accident mortel à Mittelhäusern (BE)	LANDI Schwarzwasser	CHF 6 000

Aide humanitaire pour l'Ukraine

La terrible offensive militaire russe en Ukraine a causé de grandes souffrances à la population locale. fenaco société coopérative a manifesté sa solidarité par le biais de plusieurs actions. Elle a soutenu des œuvres caritatives avec des dons alimentaires et des prestations logistiques, et a versé un don de plus de CHF 150 000.– à Helvetas. Les magasins Volg ont en outre organisé une opération de collecte de timbres au profit de la Croix-Rouge suisse. Volg a doublé la contre-valeur de tous les dons de timbres pour arriver à un montant total de CHF 102 310.–.

Les Farming Days au Musée Suisse des Transports

fenaco société coopérative a organisé la première édition des Farming Days au Musée Suisse des Transports à Lucerne du 2 au 4 septembre 2022. Les institutions partenaires de fenaco étaient également de la partie (p.ex. le World Food System Center de l'EPFZ, la HES de Suisse orientale). Le public a pu découvrir l'univers du secteur agroalimentaire moderne et dialoguer avec les agricultrices et les agriculteurs. A l'occasion de son trentenaire, fenaco monte en 2023 une exposition permanente sur le thème du secteur agroalimentaire au Musée Suisse des Transports. Les Farming Days en proposaient un avant-goût. A l'avenir, ils auront lieu chaque année.

Sponsor principal pour le domaine professionnel de l'agriculture aux Swiss Skills 2022

L'apprentissage professionnel constitue un facteur de succès significatif dans l'économie suisse. Les Swiss Skills valorisent son image et permettent aux jeunes d'expérimenter les domaines professionnels les plus divers. En 2022, plus de 1000 talents de la relève suisse ont brigué un titre de champion suisse lors de 85 compétitions différentes. En sa qualité de sponsor principal du domaine professionnel de l'agriculture, fenaco a apporté son soutien aux championnats.

Dialogue entre la ville et la campagne

fenaco société coopérative alloue les CHF 10 Mio mentionnés l'année passée pour la promotion du dialogue entre la ville et la campagne à la Fondation pour une alimentation durable par l'agriculture suisse. Cette contribution doit favoriser les échanges et la compréhension mutuelle à long terme entre la population et les familles paysannes.

Collaboratrices et collaborateurs

Notre ambition

Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et collaborateurs ambitieux.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conditions d'engagement correctes, équitables et compétitives
- Culture de conduite orientée sur les valeurs, le partenariat, les solutions et adaptée aux situations
- Reconnaissance, acceptation et mise en sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs
- Développement de nos compétences par des programmes de formation avec des intervenantes et intervenants internes
- Sécurité au travail et protection de la santé
- Organisation en réseau favorable à la communication

Importance

Les bonnes relations entre l'employeur et l'employé se traduisent par un climat d'entreprise agréable. Le respect, sans préjugés, de la personnalité de chaque collaborateur ou collaboratrice, l'équité, la justice, la loyauté, la considération et le respect réciproques sont des éléments essentiels à l'instauration d'une bonne ambiance d'entreprise. La formation initiale et la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sont un autre pilier essentiel du développement constant de l'entreprise. Elles participent à la promotion individuelle des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la création d'emplois attrayants. La promotion des talents et la planification de la relève ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et d'un nouveau savoir-faire par de jeunes collaboratrices et collaborateurs bien formés est une tâche qui revêt une importance croissante pour toute entreprise qui souhaite rester compétitive.

Objectifs

N°	Objectif (Top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025		3 8

L'objectif 9 a été prolongé à 2025 afin de concilier la période avec les objectifs 7 et 8.

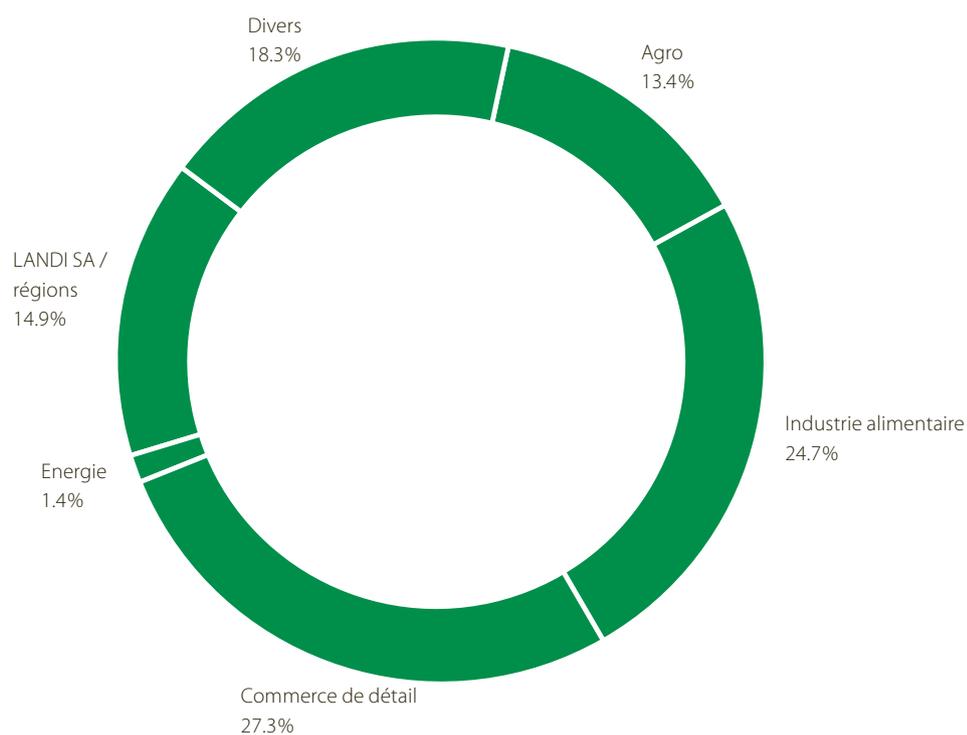
Reporting

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

	2022		2021		2020	
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP
Agro	1 420	1 294	1 409	1 295	1 254	1 137
Industrie alimentaire	2 624	2 398	2 632	2 421	2 655	2 456
Commerce de détail	3 491	2 643	3 490	2 692	3 405	2 627
Energie	145	138	134	128	134	129
LANDI SA/régions	1 851	1 444	1 755	1 342	1 712	1 286
Divers	1 969	1 774	1 848	1 675	1 801	1 639
Total fenaco	11 500	9 691	11 268	9 551	10 961	9 272
dont apprentis	594	594	556	556	560	560
dont stagiaires	20	15	18	15	12	10
dont temporaires	287	188	273	192	278	212

ETP = équivalent temps plein

Part de collaboratrices et collaborateurs (ETP) par division sur l'effectif total du personnel 2022



Explications

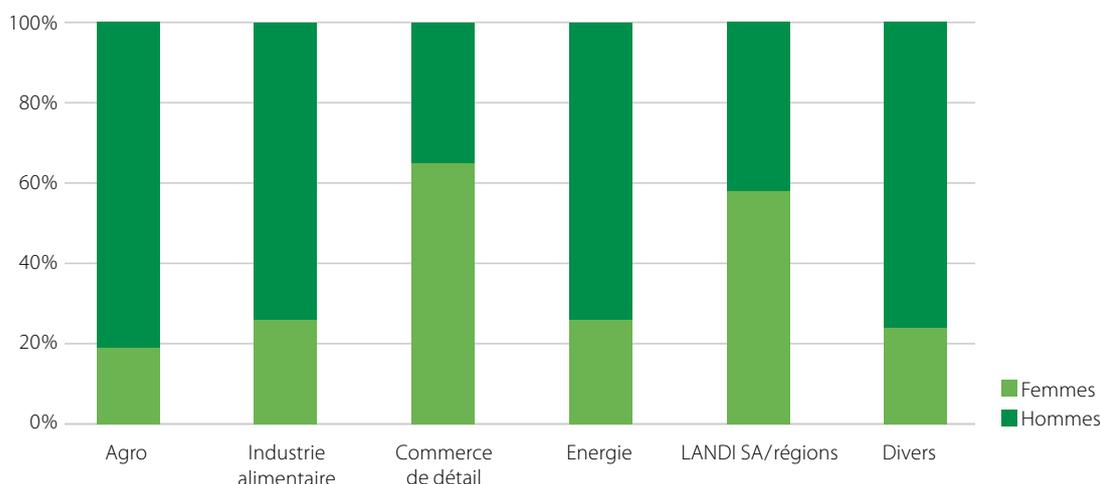
- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein (ETP) sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond à GRI 2-7.

Répartition par sexe

	Femmes						Hommes					
	2022		2021		2020		2022		2021		2020	
	Personnes	ETP										
Agro	304	243	284	234	256	202	1 116	1 051	1 125	1 061	998	935
Industrie alimentaire	758	612	789	637	777	635	1 866	1 786	1 843	1 784	1 878	1 821
Commerce de détail	2 441	1 729	2 361	1 689	2 322	1 665	1 050	914	1 129	1 003	1 083	962
Energie	40	35	33	30	35	32	105	103	101	98	99	97
LANDI SA/régions	1 153	831	1 118	796	1 093	768	698	613	637	546	619	518
Divers	529	420	487	390	462	373	1 440	1 355	1 361	1 285	1 339	1 266
Total fenaco	5 225	3 870	5 072	3 775	4 945	3 674	6 275	5 821	6 196	5 776	6 016	5 598
dont apprentis	289	289	259	289	300	300	305	305	297	267	260	260
dont stagiaires	12	10	8	6	6	5	8	6	10	9	6	5
dont temporaires	144	80	121	69	125	84	143	108	152	123	153	128

ETP = équivalent temps plein

Représentation des femmes et des hommes (ETP) par domaine d'activité 2022



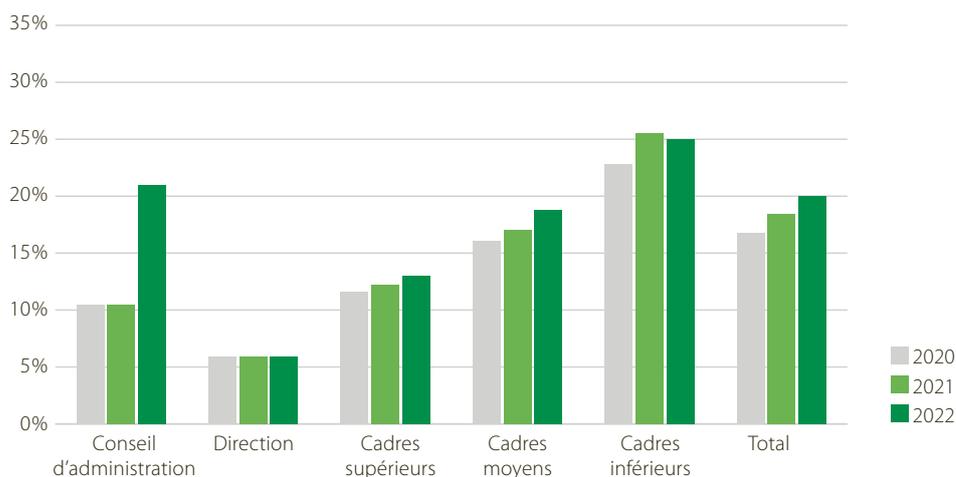
Explications

- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein (ETP) sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond à GRI 405-1.

Répartition des femmes et des hommes par niveau de cadres et par âge

Niveau de cadres	Nombre	Femmes				Hommes			
		%	< 30	30 – 50	> 50	%	< 30	30 – 50	> 50
Conseil d'administration	19	21%	0%	16%	5%	79%	0%	16%	63%
Direction	17	6%	0%	0%	6%	94%	0%	35%	59%
Cadres supérieurs	177	13%	0%	6%	7%	87%	1%	39%	47%
Cadres moyens	857	19%	2%	12%	5%	81%	3%	46%	32%
Cadres inférieurs	412	25%	4%	15%	6%	75%	8%	42%	25%
Total	1 483	20%	2%	12%	6%	80%	4%	44%	32%

Evolution sur trois ans du nombre de femmes ayant une fonction de cadre



Explications

- Correspond à GRI 405-1.

Occupation des postes par sexe et par niveau de cadres pour l'année sous revue

	Total occupation des postes	Femmes		Hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Conseil d'administration	4	2	50%	2	50%
Direction	0	0	0%	0	0%
Cadres supérieurs	11	2	18%	9	82%
Cadres moyens	75	24	32%	51	68%
Cadres inférieurs	83	24	29%	59	71%
Total	173	52	30%	121	70%

Explications

- L'occupation des postes comprend les premières entrées, les retours et les transferts depuis d'autres sociétés-filles, mais pas d'autres changements d'organisation.

Promotions par sexe et par niveau de cadres pour l'année sous revue

	Total promotions	Femmes		Hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Direction	1	0	0%	1	100%
Cadres supérieurs	12	1	8%	11	92%
Cadres moyens	84	22	26%	62	74%
Cadres inférieurs	75	12	16%	63	84%
Total	172	35	20%	137	80%

Explications

- La promotion désigne le passage d'un collaborateur ou d'une collaboratrice à une fonction spécialisée ou dirigeante d'un niveau hiérarchique supérieur.

en avant – Initiative pour davantage de femmes cadres et de diversité au sein de fenaco

Dans le cadre de l'initiative « en avant », fenaco société coopérative met en œuvre diverses mesures afin d'augmenter la proportion de femmes à tous les niveaux de cadres et, par conséquent, la diversité au sein de l'entreprise. Elle s'articule en six axes stratégiques.



Présence

Les femmes interviennent de plus en plus lors de manifestations et s'entraînent à la prise de parole en public dans le cadre du cours « speak up! »



Culture

Dans le cours « La diversité comme levier de succès », les cadres découvrent le potentiel des équipes mixtes et les mécanismes inconscients qui freinent une plus grande diversité.



Structures

Nous continuons de développer nos modèles de temps de travail afin de créer des conditions-cadres idéales pour les carrières des femmes et des hommes.



Promotion

Nous ancrons la planification de la relève et la promotion des talents au sein de l'ensemble de fenaco en portant une attention égale à tous les sexes.



Réseau

Les femmes renforcent leur réseau et se motivent mutuellement grâce à l'échange d'expériences tout au long de leur carrière.



Monitoring

Un reporting mesure le succès de l'initiative. Nous communiquons régulièrement à ce sujet.

Programme pour stagiaire Trainee en gestion fenaco-LANDI

Afin de former ses futurs cadres, fenaco société coopérative mène le programme pour stagiaire Trainee en gestion fenaco-LANDI: 15 personnes, dont 10 femmes, ont suivi la formation depuis son introduction. Actuellement, 5 personnes, dont 1 femme, suivent la formation.

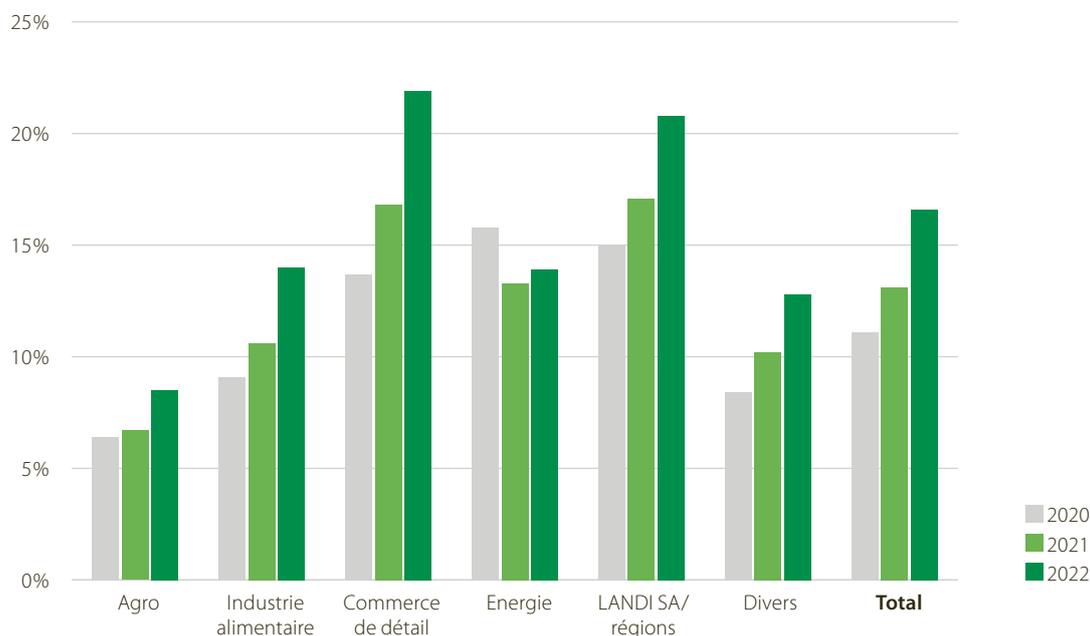
Rotation du personnel

Domaine d'activité	2022			2021	2020
	Nombre d'entrées	Nombre de départs	Taux de rotation	Taux de rotation	Taux de rotation
Agro	141	126	8.5%	6.7%	6.4%
Industrie alimentaire	395	438	14.0%	10.6%	9.1%
Commerce de détail	812	805	21.9%	16.8%	13.7%
Energie	30	23	13.9%	13.3%	15.8%
LANDI SA/régions	408	412	20.8%	17.1%	15.0%
Divers	382	277	12.4%	10.2%	8.4%
Total fenaco	2 168	2 081	16.6%	13.1%	11.1%

Domaine d'activité	Motif de départ le plus fréquent			2 ^e motif de départ le plus fréquent			3 ^e motif de départ le plus fréquent		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Agro	L	L	L	G	B	G	A	A/J	B
Industrie alimentaire	L	L	L	J	G	J	G	J	G
Commerce de détail	L	L	L	J	G	G	G	J	J
Energie	L	L	L	H/K	A/B/G	G	–	–	B
LANDI SA/régions	L	L	L	G	G	G	J	K	J
Divers	L	L	L	G	G	G	A	A	J
Total fenaco	L	L	L	J	G	G	G	J	J

- A = travail ou compétences insatisfaisants
- B = supérieur/équipe/climat de travail
- C = lieu de travail/distance de travail
- D = absence de formation/formation continue et d'alternatives de progression professionnelle
- E = rémunération insatisfaisante
- F = temps de travail ou congés insatisfaisants
- G = motifs disciplinaires/performance insuffisante
- H = licenciement immédiat
- I = maternité
- J = raisons de santé
- K = formation continue
- L = changement de branche ou de profession/réorientation

Evolution du taux de rotation sur trois ans



Explications

- En 2022, le taux de rotation a augmenté de près d'un quart par rapport à l'année précédente. Il a donc connu une évolution négative, à l'instar du marché du travail suisse. Les motifs évoqués sont multiples : d'une part, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'est accentuée. De l'autre, la fin de la pandémie a déclenché une « vague de réorientation ».
- A partir de 2022, les nouvelles entrées feront aussi part du rapport.
- Le taux de rotation en pourcentage est calculé à partir du nombre de personnes qui ont quitté fenaco par rapport à l'effectif total du personnel.
- La différenciation du taux de rotation par âge et par sexe n'est pas encore possible pour des raisons techniques. En revanche, fenaco publie les motifs de départ les plus fréquents.
- Les stagiaires, les apprentis et apprenties ainsi que les temporaires ne sont pas pris en compte dans le taux de rotation du personnel. Par ailleurs, les départs à la retraite et les décès, en tant que départs naturels, ne sont pas non plus pris en compte.
- Les entités étrangères ne sont pas incluses.
- Correspond en partie à la norme GRI 401-1.

Réduction du taux de rotation

Les mesures suivantes sont en cours de réalisation ou prévues pour réduire le taux de rotation :

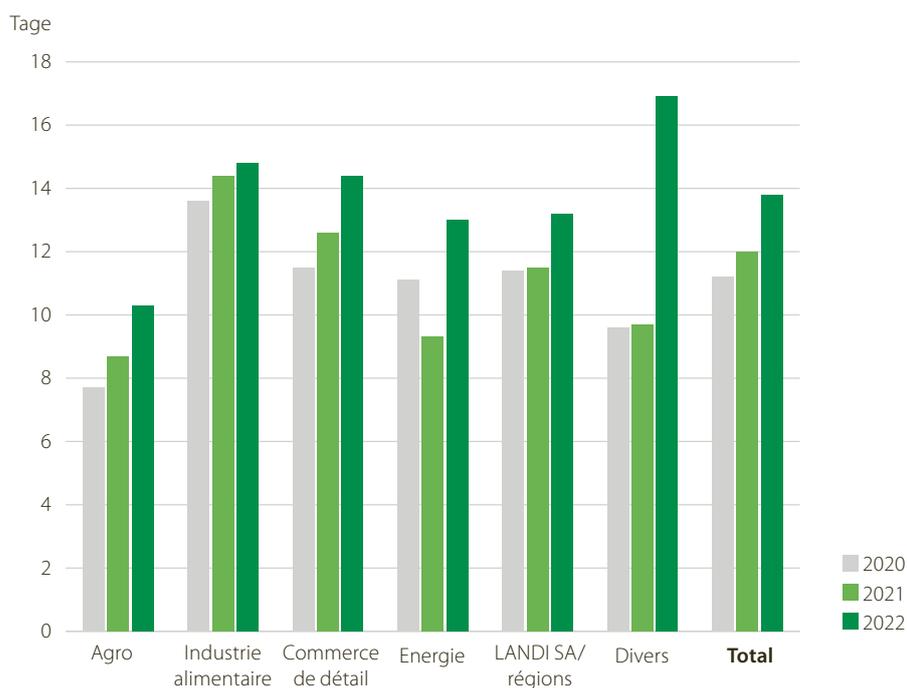
- Promotion des talents et planification de la relève : ces deux projets sont passés de la phase de conception à la phase pilote en 2022. La promotion des talents encourage des collaboratrices et des collaborateurs polyvalents et talentueux qui n'ont pas encore de fonction cible précise de manière ciblée dans différents domaines et les lie à l'entreprise. La planification de la relève prépare des collaboratrices et des collaborateurs à une fonction cible précise pendant une durée allant de quelques mois à plusieurs années.
- Temps de travail flexible : en 2023, un projet sera dédié à l'élaboration de garde-fous pour l'organisation d'un temps de travail flexible. Pour ce faire, il se concentrera notamment sur le taux d'occupation, le temps et le lieu de travail.
- Analyse de la fluctuation des embauches de moins d'un an : un système d'analyse a été introduit afin d'étudier les manifestations de rotation précoce. Sur la base des résultats obtenus, de premières mesures doivent être systématiquement introduites à partir de 2023.

Absences

Nombre moyen de jours d'absences pour raisons de santé par an

Domaine d'activité	2022			2021			2020		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Agro	12.6	9.8	10.3	8.4	8.8	8.7	8.0	7.7	7.7
Industrie alimentaire	18.0	13.6	14.8	19.0	12.7	14.4	18.4	11.7	13.6
Commerce de détail	15.4	12.6	14.4	12.8	12.1	12.6	11.5	11.3	11.5
Energie	17.9	11.2	13.0	15.1	7.6	9.3	14.3	10.2	11.1
LANDI SA/régions	14.7	11.1	13.2	12.4	10.3	11.5	12.4	10.1	11.4
Divers	14.0	17.5	16.9	9.4	9.9	9.7	9.0	9.8	9.6
Total fenaco	15.1	12.9	13.8	13.3	11.0	12.0	12.6	10.3	11.2

Evolution sur trois ans du nombre moyen de jours d'absences annuelles pour raisons de santé



Taux d'absentéisme moyen pour raison de santé (en %)

Domaine d'activité	2022			
	K	AP	ANP	Total
Agro	2.27	0.19	0.45	2.91
Industrie alimentaire	3.60	0.26	0.49	4.35
Commerce de détail	3.37	0.21	0.40	4.34
Energie	3.60	0.00	0.22	3.82
LANDI SA/régions	3.23	0.26	0.42	3.90
Divers	3.56	0.72	0.71	4.99
Total fenaco	3.34	0.28	0.45	4.07

Mal = Maladie AP = Accident professionnel ANP = Accident non-professionnel

Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP).
- Le nombre moyen d'absences pour raison de santé englobe tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont présenté ce type d'absence durant l'année sous revue.
- Le taux d'absentéisme (en %) est calculé selon le rapport entre les jours d'absence réels et le nombre de jours de travail théoriques prévus pendant la même période.
- Les maladies comprennent les absences de moins de 90 jours, ainsi que toutes les absences couvertes par l'IJM, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie (durée de plus de 90 jours jusqu'à max. 2 ans).
- Une nouvelle méthode de calcul pour établir le taux d'absentéisme a été introduite en 2022. Par conséquent, les données ne sont pas comparables avec celles des années précédentes, raison pour laquelle elles ne sont pas indiquées ici.
- Une répartition par région n'est pas possible pour fenaco, la répartition se fait donc par domaine d'activité.
- Les sociétés étrangères ne sont pas prises en compte.
- Correspond en partie à la norme GRI 403-2.

Stabilisation du nombre d'absences

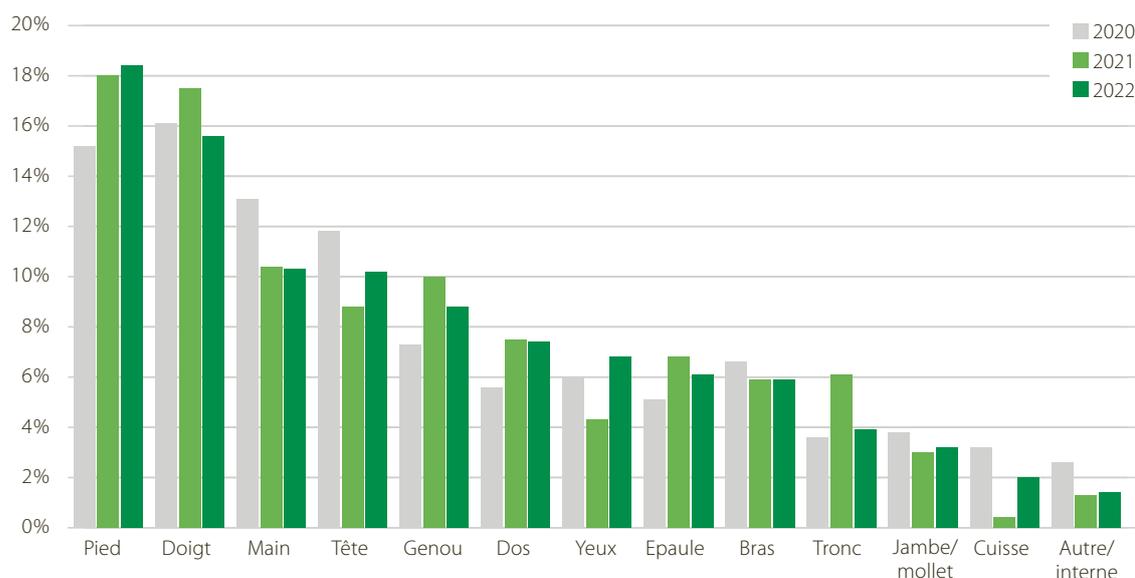
Afin de stabiliser le nombre d'absences, les mesures suivantes ont été mises en place :

- Assurance d'indemnités journalières maladie et accidents : le traitement des dossiers d'assurance maladie et accidents a été simplifié et optimisé grâce à l'introduction d'un nouvel outil.
- Gestion de la santé en entreprise : dans ce domaine également, l'introduction d'un nouvel outil offre un meilleur appui au niveau du processus, et ce de la prévention à la réinsertion au travail.

Blessures

	2022	2021	2020
Nombre d'accidents professionnels	591	560	533
Accidents professionnels/nombre de collaborateurs	5.1%	5.0%	4.9%
Nombre de décès liés au travail	0	0	1

Répartition par ordre décroissant de la fréquence du type de blessures (diagramme de Pareto)



Explications

- Les données sur les types de blessures sont basées sur les chiffres de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) et sur les chiffres et principes de l'Assurance des métiers Suisse (AMS) pour le secteur de la viande.
- Correspond à GRI 403-2.

Formation et formation continue

Collaboratrices et collaborateurs

	2022			2021			2020		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation	18.5	14.4	16.1	14.9	12.5	13.5	9.2	5.2	6.8
Nombre moyen de journées de formation	2.2	1.7	1.9	1.7	1.5	1.6	1.1	0.6	0.8
Temps de formation par rapport au temps de travail standard	0.85%	0.67%	0.74%	0.69%	0.58%	0.62%	0.42%	0.24%	0.32%

Apprenties et apprentis

	2022			2021			2020		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenties et apprentis	349.8	345.6	347.8	352.4	328.5	341.1	327.2	303.6	316.7
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenties et apprentis	40.7	40.2	40.4	41.0	38.2	39.7	38.0	35.3	36.8

Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP). L'effectif total du personnel en constitue la base.
- Sont recensés les jours de formation internes et externes.
- Un jour de formation correspond à 8,6 heures, le temps de travail standard est de 252 jours par an.
- Les apprenties et apprentis suivent des formations de 2, 3 ou 4 ans.
- Les sociétés étrangères ainsi que les entreprises qui appartiennent à fenaco, mais ne sont pas encore intégrées dans le système ne sont pas prises en considération.
- Correspond en partie à la norme GRI 404–1.

Organes de formation internes

fenaco s'implique dans la formation et la formation continue en interne. En plus de la qualification permanente en cours d'emploi, différentes Unités de prestations (p. ex. fenaco competent, LANDI Arena, Forum LANDI, Volg Academy) offrent des formations continues pour le personnel et les apprenties et apprentis du groupe fenaco-LANDI. En 2022, 1050 journées de formation internes se sont déroulées, accueillant un total de 11 781 participantes et participants, ce qui correspond globalement à 12 796 jours-personnes.

Rémunération

Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction

	2022	2021	2020
Conseil d'administration	CHF 1.0 Mio	CHF 1.0 Mio	CHF 1.0 Mio
Comité présidentiel	CHF 188 000	CHF 186 000	CHF 186 000
Direction (présidence et 5 chefs de division)	CHF 4.4 Mio	CHF 4.3 Mio	CHF 4.0 Mio
Président de la Direction	CHF 834 000	CHF 825 000	CHF 773 000

Explications

- Le salaire brut de la Direction comprend le salaire de base et la participation au résultat. Le versement de la participation au résultat de l'année en cours est basé sur le résultat d'exploitation de l'année précédente.
- Les rémunérations des membres du Conseil d'administration se composent d'un salaire de base fixe et d'un moment variable sous forme de jetons de présence pour la participation aux séances.
- Correspond à GRI 2–21.

Convention collective de travail

	2022	2021	2020
Part de collaboratrices et de collaborateurs avec CCT	61.1%	61.5%	61.7%

Explications

- Les chiffres englobent tous les collaborateurs et collaboratrices (y compris les apprentis et apprenties) avec une CCT de fenaco et des autres branches (p. ex. boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie).
- Les collaborateurs et collaboratrices sans CCT sont soumis au Règlement du personnel fenaco.
- Correspond à GRI 2–30.

Augmentations de salaire

	2022	2021	2020
	S'applique dès le 1.1.2023	S'applique dès le 1.1.2022	S'applique dès le 1.1.2021
Augmentation de la masse salariale totale	1.5 %	1.0%	1.0%

Explications

- En outre, un versement unique à hauteur de CHF 800.– (selon le taux d'occupation) a été fixé en 2022. Au total, les négociations salariales pour l'année sous revue s'élèvent à 2,6%.

Salaires minimaux

	2022 S'applique dès le 1.1.2023	2021 S'applique dès le 1.1.2022	2020 S'applique dès le 1.1.2021
Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4400	CHF 4200	CHF 4200
Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4300	CHF 4100	CHF 4100
Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4200	CHF 4000	CHF 4000
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (CCT fenaco)	CHF 4000	CHF 3800	CHF 3800
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (hors CCT)	CHF 4000	CHF 3800	CHF 3800

Explications

- Les salaires minimaux se basent sur 13 salaires mensuels versés (salaire brut).
- Correspond à GRI 2-20.

Rémunération

Nous renonçons à calculer le rapport entre le plus haut salaire brut et le salaire moyen (médian) du personnel employé (correspond partiellement au GRI 2-21). fenaco choisit en contrepartie de divulguer les salaires de la catégorie salariale la plus basse et le salaire brut le plus élevé (Président de la Direction), ainsi que d'autres salaires perçus par les plus hauts niveaux de cadre.

Parité salariale

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la loi oblige les entreprises de plus de 100 collaborateurs et collaboratrices à effectuer une analyse de l'égalité des salaires. fenaco remplit cette obligation comme suit :

- Dans les UAS/UP qui disposent d'une CCT, cette analyse est effectuée via le dialogue sur l'égalité salariale (outil Logib) en collaboration avec les partenaires sociaux Unia et Syna ainsi qu'avec le secteur de la boucherie-charcuterie.
- Pour les UAS/UP qui ne disposent pas d'une CCT, cette analyse est effectuée en collaboration avec l'organe de révision compétent.

Les UAS/UP ont toutes mené et achevé l'analyse de l'égalité salariale avec succès.



Sol et alimentation

Notre ambition

Encourageant le développement de l'agriculture, nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conseil aux agricultrices et aux agriculteurs et encadrement de ces derniers sur place
- Production ménageant les ressources
- Compétence dans des domaines spécialisés et dans la formation
- Labels de qualité certifiés
- Coopération internationale avec des partenaires choisis
- Engagement contre le gaspillage alimentaire
- Garantie et amélioration du bien-être animal ainsi que des modes de détention respectant les besoins de l'espèce

Importance

Les ressources de la Terre, renouvelables ou non, sont limitées. Or elles sont exploitées par une population mondiale en constante augmentation, qui dépend d'un environnement intact et de denrées alimentaires suffisantes – un défi d'autant plus grand au regard des changements climatiques observés. Ainsi, ce qui fonctionne aujourd'hui dans l'agriculture productrice deviendra peut-être caduque demain. Assurer aux consommatrices et aux consommateurs suisses un approvisionnement en produits sains et de qualité requiert donc un engagement large et multidimensionnel. A cet effet, il s'agit par exemple de sélectionner des plantes adaptées aux conditions locales, de développer pour elles des méthodes alternatives de protection ainsi que d'assurer la formation et le perfectionnement des agricultrices et des agriculteurs. Il est aussi important de favoriser l'efficacité des ressources et de protéger la biodiversité. C'est précisément là que fenaco société coopérative intervient avec ses investissements dans la recherche et la technologie ainsi que ses prestations de conseil. Enfin, il est également important de prévenir le gaspillage alimentaire, en veillant à ce que les aliments produits soient utilisés aux fins prévues.

Objectifs

N°	Objectif (Top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		6 12 14 15

Reporting

Gaspillage alimentaire

	2022	2021	2020
Total des dons de denrées alimentaires (remise gratuite)	507.88 t	610.90 t	132.50 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	452.72 t	571.67 t	110.39 t
dont issus du Commerce de détail	55.16 t	39.24 t	22.11 t
Total des ventes à prix fortement réduit (remise aux Epicerias Caritas et à Too Good To Go)	192.94 t	168.98 t	27.51 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	35.71 t	13.11 t	18.87 t
dont issus du Commerce de détail	157.23 t	155.87 t	8.64 t
Autres acheteurs pour la revalorisation de denrées alimentaires (upcycling)	195.70 t	248.80 t	241.80 t

Explications

- Les denrées concernées par le gaspillage alimentaire sont celles qui ne présentent pas de risques aux plans sanitaire et nutritionnel, mais qui ne répondent pas aux exigences strictes de qualité des acheteurs ou des consommatrices et des consommateurs.
- La plupart du temps, les mesures visant à réduire ce gaspillage ne peuvent pas être évaluées de manière quantitative. C'est pourquoi seuls les dons importants sont recensés.
- Si ces derniers sont en principe réjouissants, fenaco ne vise pas nécessairement à les intensifier mais observe la valorisation en cascade selon le principe de l'«assiette – auge – réservoir». En effet, il s'agit en priorité d'éviter et de réduire les pertes alimentaires dans ses propres processus de fabrication et de logistique. Dans la mesure du possible, les denrées comestibles sont données plutôt que valorisées comme aliments pour animaux ou comme biogaz.

Accord intersectoriel contre le gaspillage alimentaire

Le 12 mai 2022, fenaco société coopérative, représentée par le groupe Volg et la Division Industrie alimentaire, a signé un accord de l'industrie alimentaire contre le gaspillage alimentaire. L'initiative, portée par l'Office fédéral de l'environnement, vise à diviser par deux les pertes alimentaires à l'horizon 2023 par rapport à 2017. En signant l'accord, nous nous engageons à prendre des mesures concrètes pour limiter les déchets alimentaires et à rendre compte chaque année des progrès réalisés.

RAMSEIER Suisse rejoint les «Waste Warrior Brands»

En rejoignant la coalition d'entreprises «Waste Warrior Brands» initiée par Too Good To Go, le fabricant de boissons RAMSEIER Suisse appuie son engagement contre le gaspillage alimentaire. Cette initiative vise notamment à sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les clientes et clients.

Renforcement du partenariat avec «Table couvre-toi» et «Table Suisse»

En 2022, fenaco société coopérative a décidé de renforcer son partenariat avec les deux organisations d'entraide «Table couvre-toi» et «Table Suisse»: dès 2023, elle soutiendra leur engagement par des dons nettement plus élevés à hauteur de CHF 100 000.– par an (soutien financier et prestations en nature).

Protection des plantes

Méthode	Champ d'application	Total Suisse	Surfaces cultivées en ha		
			2022	2021	2020
1. Idée, recherche, maturité du concept					
UV Boosting – renforcement des plantes par des flashes UV	Viticulture	14 629	2	5	–
Stenon – analyseur de sol	Général	1 042 053	50	5	–
SoilOptix – cartographie des sols sans contact par spectrométrie gamma	Général	1 042 053	30	5	–
2. Phase pilote, test pratique, essais à petite échelle, extension à plus grande échelle					
Traitement de pommes de table avec des stratégies alternatives de lutte contre les maladies	Arboriculture – pommes	3 685	298	158	310
Ecorobotix (cf. page 52)	Prairies et grandes cultures	1 002 350	2 300	1 438	–
crop.zone (cf. page 52)	Pommes de terre	10 711	40	60	–
Xpower – lutte contre les adventices par courant électrique (cf. page 52)	Arboriculture fruitière et viticulture	20 740	40	67	–
Trapview – surveillance des ravageurs par caméra (cf. page 52)	Arboriculture fruitière, viticulture et culture maraîchère	34 869	40	16	–
3. Investissement, intégration dans l'activité, déploiement					
Lutte contre la pyrale du maïs avec des hyménoptères (<i>trichogramma brassicae</i>) en utilisant des sphères ou des trichocartes	Maïs	17 214	9 967	10 700	10 800
dont avec drone	Maïs	–	3 903	4 100	4 100
Culture de colza avec des semis sous couvert pour repousser naturellement les adventices	Colza HOLL hybride / normal	24 970	1 033	1 154	1 438
Pollinature : pollinisation dans l'arboriculture au moment opportun grâce à l'utilisation d'abeilles maçonnes et de nichoirs ad hoc (nombre de ruchers vendus avec population de départ)	Arboriculture fruitière	6 111	env. 262 (786 pièces)	env. 120 (350 pièces)	env. 110 (320 pièces)
Traitement des semences par procédés thermiques (cf. page 52)	Blé et orge	100 729	4 761	899	0,00
Nombre total d'hectares en Suisse		–	18 823	14 627	12 658
Lutte contre la pyrale de la farine lors de l'entreposage des aliments fourragers à l'aide de guêpes parasitoïdes (<i>habrobracon hebetor</i>) (1 unité = 40 <i>habrobracon hebetor</i>)	Aliments fourragers	–	24 111 unités	16 700 unités	12 800 unités
Lutte contre la pyrale de la farine lors de l'entreposage des aliments fourragers à l'aide de hyménoptères (<i>trichogramma evanescens</i>) (1 trichocarte = 2000 <i>trichogramma evanescens</i>)	Aliments fourragers	–	42 594 cartes	35 000 cartes	27 900 cartes

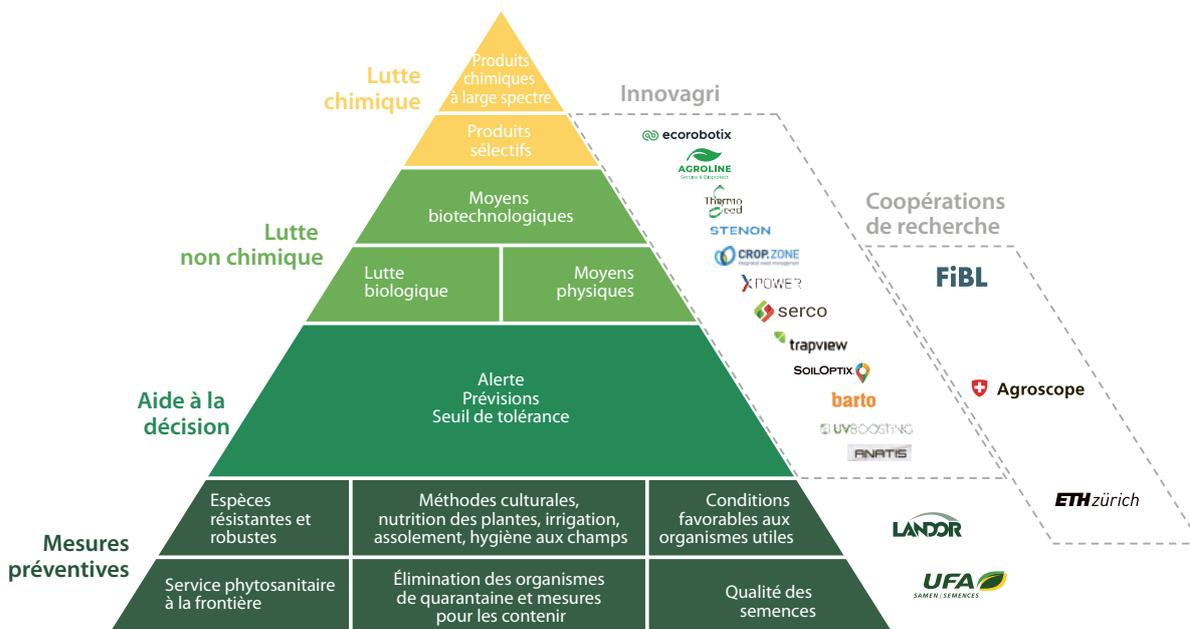
Explications

- La quantité de produits phytosanitaires utilisée est telle qu'il n'est pas possible de déterminer objectivement leur nocivité réelle, en particulier pour l'environnement. C'est pourquoi les objectifs fixés visent à recenser et à augmenter les surfaces cultivées avec des méthodes alternatives (p. ex. semis sous couvert, multicoptères, drones, auxiliaires, lutte biologique contre les ravageurs).
- Ils concernent l'agriculture professionnelle (commerce Agro LANDI). Par conséquent, seules les surfaces destinées à l'agriculture productrice sont prises en compte dans le recensement.
- Les données de superficie concernant la Suisse se fondent sur les données Agristat 2021.
- Correspond en partie à la norme GRI 304–2.

Modèle de protection des plantes d'AGROLINE

AGROLINE est le pôle de compétence de fenaco société coopérative pour des méthodes alternatives de protection des plantes. Le modèle de protection (cf. graphique) d'AGROLINE se base sur une approche intégrée, privilégiant des mesures préventives. Dans cette optique, des outils d'aide à la décision accompagnent les agricultrices et les agriculteurs pour prendre les bonnes mesures en temps opportun ; il s'agit essentiellement de moyens de lutte non chimiques. Les produits chimiques ne sont utilisés que lorsque le cumul de toutes les autres méthodes ne suffit pas à protéger efficacement les cultures contre les maladies et les ravageurs.

Modèle intégré de protection des plantes d'AGROLINE



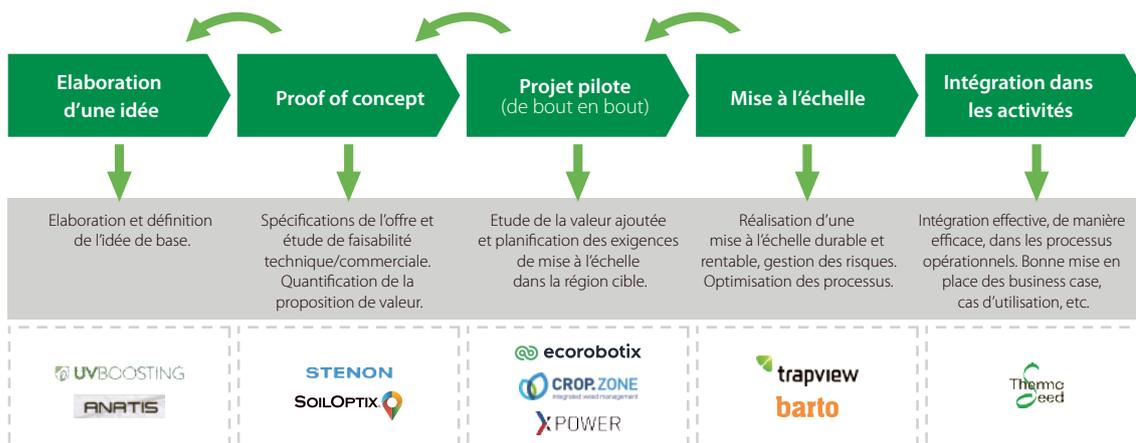
Engagement accru en faveur de l'agriculture biologique en Suisse

Depuis 2022, dans les entreprises agricoles bio, la totalité du fourrage destiné aux ruminants doit provenir de cultures Bourgeon suisses. Afin de répondre à la demande accrue, fenaco société coopérative a lancé, en collaboration avec les LANDI et d'autres centres collecteurs Maxi, un nouveau concept de promotion de l'agriculture biologique. Il repose sur les trois éléments suivants : premièrement, la logistique est simplifiée. Les producteurs et productrices peuvent livrer leurs céréales, oléagineux et protéagineux bio à l'un des 50 centres collecteurs locaux. Les petites quantités sont également réceptionnées. Deuxièmement, en collaboration avec le secteur, des incitations économiques sont mises en place pour les cultures particulièrement demandées. Et troisièmement, les agriculteurs et agricultrices bio bénéficient d'un conseil complet avec des recommandations culturales durables. Cette approche vise à soutenir de manière idéale les entreprises en reconversion.

La plateforme technologique Innovagri prend son envol

fenaco société coopérative souhaite introduire rapidement des méthodes durables et innovantes de protection des plantes auprès des agricultrices et des agriculteurs suisses. A cette fin, AGROLINE gère la plateforme technologique Innovagri en collaboration avec LANDI. L'acquisition de machines et d'équipements innovants, ainsi que d'instruments digitaux, est généralement trop risquée ou trop coûteuse pour les entreprises individuelles. Pour cette raison, dans le cadre de sa mission coopérative, le groupe fenaco-LANDI met à disposition les ressources nécessaires pour tester la viabilité des différentes méthodes et en assurer l'accès à un grand nombre d'entreprises agricoles. Dans le processus d'innovation sont définies les étapes et les responsabilités concernées (cf. graphique).

Processus d'innovation de la plateforme Innovagri



crop.zone

La start-up allemande crop.zone a mis au point une technologie innovante de lutte contre les adventices au moyen d'une charge électrique. S'étant avérée très efficace pour défaner les pommes de terre, la méthode doit maintenant être testée sur d'autres cultures également.

Ecorobotix

ARA est un pulvérisateur intelligent développé par Ecorobotix, qui permet l'application ultra-ciblée de produits phytosanitaires. Des tests de lutte contre les rumex et dans les prairies et les cultures arables ont montré qu'ARA permet de réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés d'environ 90% en moyenne.

XPower

La technologie XPower est employée en arboriculture fruitière. Elle vise à détruire les adventices jusqu'aux racines à l'aide de charges électriques, qui sont transmises au tissu végétal de l'adventice par le biais d'électrodes.

Trapview

Visant à surveiller l'impact des ravageurs, Trapview permet de recourir à une utilisation ciblée des produits cités et ce, en temps opportun. Grâce à la reconnaissance numérique des ravageurs, l'utilisation de produits phytosanitaires est réduite.

ThermoSem

Sous la marque «ThermoSem», Semences UFA exploite une installation pour le traitement écologique des semences de céréales à Lyssach (BE). En 2022, plus de 900 tonnes de semences de céréales sont déjà passées par cette technologie primée, qui utilise exclusivement la vapeur pour traiter les maladies transmises par les semences.

Lutte contre les adventices à l'aide de drones et de robots agricoles

Mené conjointement avec divers instituts ou sociétés (Agroscope, haute école spécialisée OST ainsi que Sunrise/UPC et Huawei), un projet Innosuisse a été développé par fenaco pour éliminer le rumex à l'aide de drones et de robots agricoles. Pour fenaco société coopérative, il s'agit par là d'étudier comment lutter efficacement contre les adventices avec des méthodes alternatives de protection, et ce même dans des terrains vallonnés.



Energie et climat

Notre ambition

Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO₂ et promovons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation d'énergies renouvelables dans l'agriculture et dans les processus
- Mesures d'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO₂
- Evaluation des investissements en tenant compte des coûts en énergie et de la durée de vie complète des installations
- Style de conduite économique/écologique poids-lourds (Eco-Drive)
- Maintien d'une part de transport par rail et entretien des propres infrastructures ferroviaires
- Optimisation des transports en planifiant les tournées et au moyen de normes écologiques pour les véhicules

Importance

Les effets des émissions de CO₂ sur le climat sont connus depuis longtemps. Les changements climatiques à long terme (réchauffement, disparition des glaciers, régime hydrique, déplacement des régions de production appropriées pour les plantes cultivées...) et les événements météorologiques à court terme (températures moyennes élevées, déficit hydrique local, intempéries extrêmes...) ont un impact direct sur l'ensemble des activités agricoles.

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+15% Confédération +20% en interne	2024		ODD 7 ODD 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	- 2% par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024		ODD 7 ODD 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale d'électricité	18000 MWh 10%	2025		ODD 7

Le 13^e objectif a été atteint en 2020. En raison du report de la mise en application de la nouvelle loi sur le CO₂, il a été prolongé tout en fixant maintenant un objectif de 2% de réduction par an jusqu'en 2024. Afin de concilier les objectifs 12 et 13, l'objectif 12 est désormais également fixé à 2024.

Reporting

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie par source

Domaine d'activité	2022 (228 sites)		2021 (223 sites)		2020 (221 sites)	
Electricité	172 644	MWh	170 290	MWh	173 607	MWh
Mazout	3 166 223	l	2 853 395	l	2 694 855	l
Gaz naturel	92 030	MWh	105 083	MWh	114 199	MWh
Approvisionnement en chaleur à distance	27 148	MWh	27 565	MWh	30 189	MWh
Fourniture de chaleur à distance à des tiers	20 344	MWh	21 124	MWh	24 296	MWh
Butane	0	MWh	0	MWh	0	MWh
Gaz propane	933	MWh	1 213	MWh	1 219	MWh
Pellets de bois	898 198	kg	1 067 667	kg	985 614	kg
Biogaz (production, consommation propre et gaz d'épuration)	1 991	MWh	2 060	MWh	1 994	MWh
Energie PV injectée dans Swissgrid	5 132	MWh	3 349	MWh	3 205	MWh
Récupération d'électricité par couplage chaleur-force	0	MWh	0	MWh	0	MWh
Essence	473 381	l	439 537	l	423 713	l
Diesel	11 973 968	l	12 178 766	l	12 311 356	l

Consommation d'énergie par source

	2022 (228 Sites)		2021 (223 sites)		2020 (221 sites)	
Combustibles fossiles	122 222	MWh	130 759	MWh	136 835	MWh
Carburants fossiles	117 180	MWh	120 516	MWh	121 039	l
Electricité	172 644	MWh	170 290	MWh	173 607	MWh
Energies renouvelables	10 760	MWh	10 845	MWh	11 050	MWh
Consommation totale d'énergie	422 807	MWh	432 410	MWh	442 536	MWh
Consommation totale d'énergie/produit net des ventes et des prestations (MWh/CHF 1 Mio)	52.44		58.58		63.39	

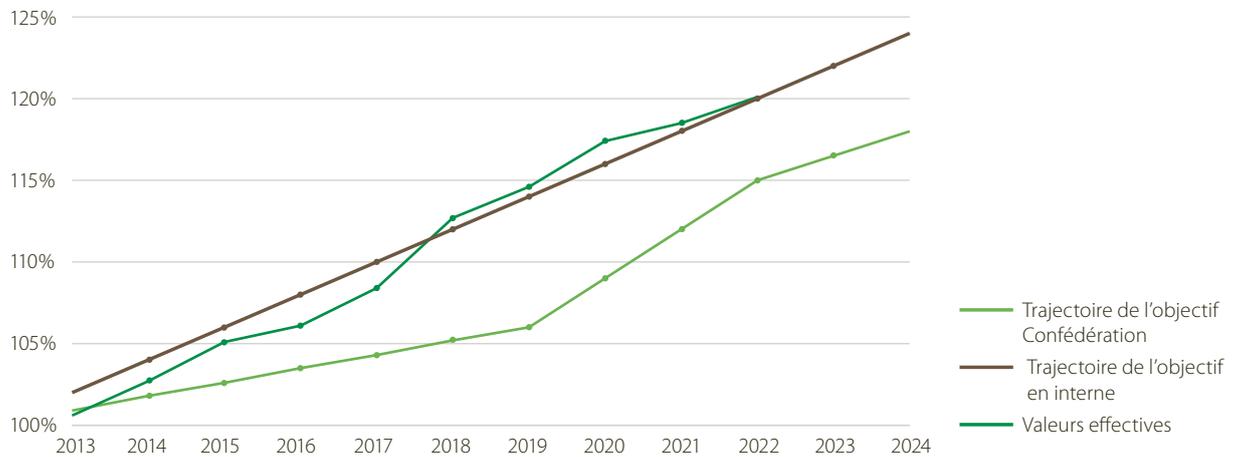
Explications

- Depuis 2013, tous les sites font l'objet de relevés centralisés dans l'outil de monitoring de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). La saisie des données obéit aux prescriptions de l'AEnEC.
- Pour des raisons d'ordre technique et systémique, les données concernant l'année sous revue ne sont publiées par l'AEnEC qu'à compter du mois de mai de l'année suivante. Les données publiées ici reflètent la situation à la clôture de la rédaction. Il peut s'ensuire des écarts non significatifs en comparaison avec le Rapport sur le développement durable de l'année précédente.
- La quantité de carburant diesel pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers correspond à la consommation réelle effective. Les quantités des carburants diesel et essence pour les véhicules d'entreprise ont été estimées sur la base du nombre de véhicules et des données fournies par les fabricants selon la liste des véhicules écologiques établie par le Club automobile suisse, avec une majoration de 20%. Il est ainsi tenu compte de l'écart usuel par rapport aux données du fabricant ainsi que du mode de conduite individuel.
- Correspond à GRI 302-4.

Efficacité énergétique

Domaine des mesures d'économie d'énergie	2022 (228 sites)		2021 (223 sites)		2020 (221 sites)	
Eclairage	309	MWh	133	MWh	199	MWh
Air comprimé	9	MWh	4	MWh	51	MWh
Enveloppe de bâtiment et fenêtres	32	MWh	20	MWh	21	MWh
Chauffage et chauffage des locaux	257	MWh	33	MWh	183	MWh
Informatique et appareils électroniques	36	MWh	45	MWh	46	MWh
Aération et froid pour la climatisation	65	MWh	1	MWh	160	MWh
Processus de froid	189	MWh	48	MWh	754	MWh
Processus de chaleur	18	MWh	19	MWh	1799	MWh
Production d'électricité et PV pour la consommation propre	1 449	MWh	639	MWh	989	MWh
Substitution des combustibles	87	MWh	7	MWh	13	MWh
Circulation et mobilité	2 956	MWh	29	MWh	7	MWh
Eau chaude	50	MWh	13	MWh	0	MWh
Entraînements et moteurs	21	MWh	23	MWh	201	MWh
Mesures concernant les produits et les processus	658	MWh	294	MWh	189	MWh
Economies totales d'énergie	6 137	MWh	1 310	MWh	4 613	MWh
Economies réalisées en pourcentage de la CGE	1.45	%	0.30	%	1.04	%
Correspond à la consommation annuelle de x habitants	767		164		577	
Efficacité énergétique selon l'AEnEC	120.1	%	118.4	%	117.4	%

Evolution de la trajectoire de l'objectif d'efficacité énergétique 2013-2024



Explications

- L'efficacité énergétique se calcule en additionnant les effets des nouvelles mesures mises en œuvre pour économiser l'énergie sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets.
- En visant une augmentation de 20 % de son efficacité énergétique interne de 2013 à 2022, fenaco s'est fixé un objectif plus ambitieux que celui figurant dans la convention d'objectifs volontaire conclue avec la Confédération (de 15 %).
- Valeur comparative relative Electricité : 8 MWh correspondent à la consommation d'électricité annuelle d'un habitant en Suisse (source : Banque mondiale 2011).
- Correspond aux GRI 302-1, GRI 302-3 et GRI 302-4.

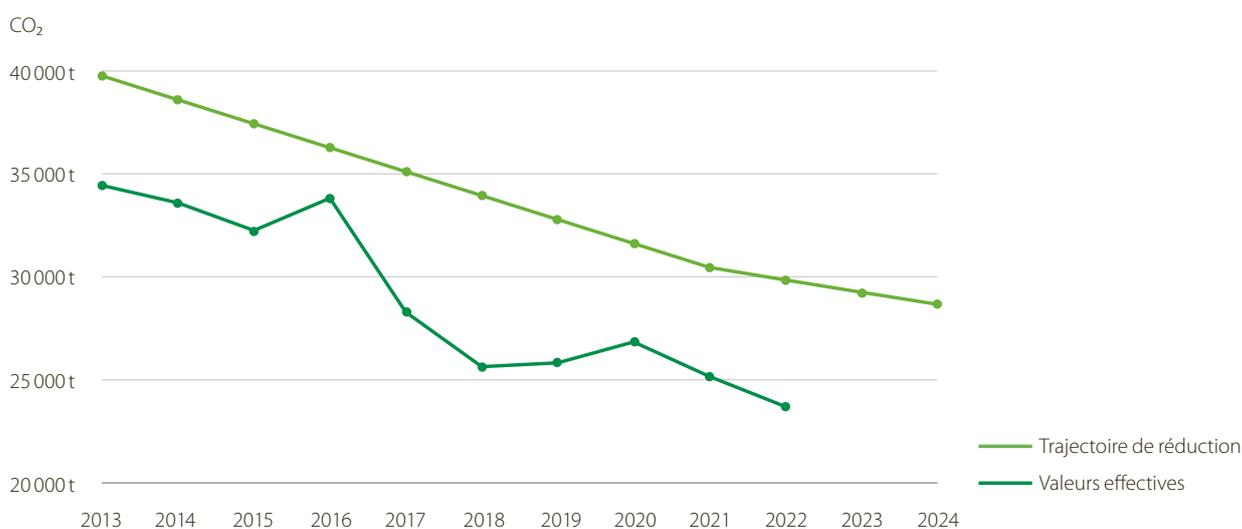
Emissions de CO₂

	2022 (228 sites)	2021 (223 sites)	2020 (221 sites)
Combustibles CO ₂	25 309 t	26 916 t	28 148 t
dont part avec remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (objectif fixé par la Confédération) – voir graphique ci-dessous	23 451 t (83 sites)	24 999 t (83 sites)	26 508 t (84 sites)
dont part sans remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (réduction volontaire)	1 858 t (145 sites)	1 917 t (140 sites)	1 640 t (137 sites)
Combustibles CO ₂	31 253 t	31 914 t	32 030 t
Total des émissions de CO₂	56 563 t	58 830 t	60 229 t
Total des émissions de CO ₂ /produit net des ventes et des prestations (t/CHF 1 Mio)	7.0	8.0	8.6

Explications

- Le relevé des données est effectué pour les 228 sites de fenaco, qu'ils soient ou non exemptés de la taxe sur le CO₂, selon l'outil de monitoring de l'AEnEC.
- Sont saisies les émissions de CO₂ directes dans les catégories des combustibles fossiles et des carburants fossiles pour les entreprises suisses dont fenaco détient une participation de 50 % ou plus. D'autres gaz à effet de serre jouent un rôle marginal dans les limites du système de fenaco et ne sont donc pas recensés.
- Correspond aux GRI 305-1 et GRI 305-4.

Réduction des émissions de CO₂ : trajectoire de l'objectif avec objectif fédéral pour les combustibles



Evolution de la trajectoire de l'objectif de réduction du CO₂ pour les combustibles 2013-2021 (83 sites)

Explications

- La trajectoire de réduction pour les combustibles s'applique uniquement aux 83 sites qui sont exemptés de la taxe sur le CO₂. Ils sont responsables de 90% des émissions de CO₂ provenant des combustibles. La trajectoire de réduction illustre les émissions de CO₂ absolues provenant des combustibles. Le nouvel objectif est une réduction de 2% par an jusqu'en 2024.
- Valeur comparative relative CO₂ : 1 tonne d'émissions de CO₂ équivaut à la consommation de 378 litres de mazout (facteur de conversion fourni par l'OFEV).
- Correspond à GRI 305-5.

Réduction des émissions de CO₂ : efficacité des mesures

Domaine de réduction des émissions de CO ₂	2022 (228 sites)		2021 (223 sites)		2020 (221 sites)	
Mazout extra-léger (HEL)	37	t	21	t	19	t
Gaz naturel (combustible)	75	t	2	t	184	t
Butane	0	t	0	t	0	t
Essence (carburant)	0	t	0	t	0	t
Diesel (carburant)	899	t	10	t	0	t
Chaleur à distance (approvisionnement)	81	t	0	t	31	t
Chaleur à distance (fourniture)	0	t	3	t	0	t
Biogaz (approvisionnement certifié)	11	t	22	t	43	t
Total de la réduction des émissions de CO₂	1 103	t	58	t	277	t
Part de la réduction des émissions de CO₂ sur le total des émissions	1.95	%	0.1	%	0.46	%

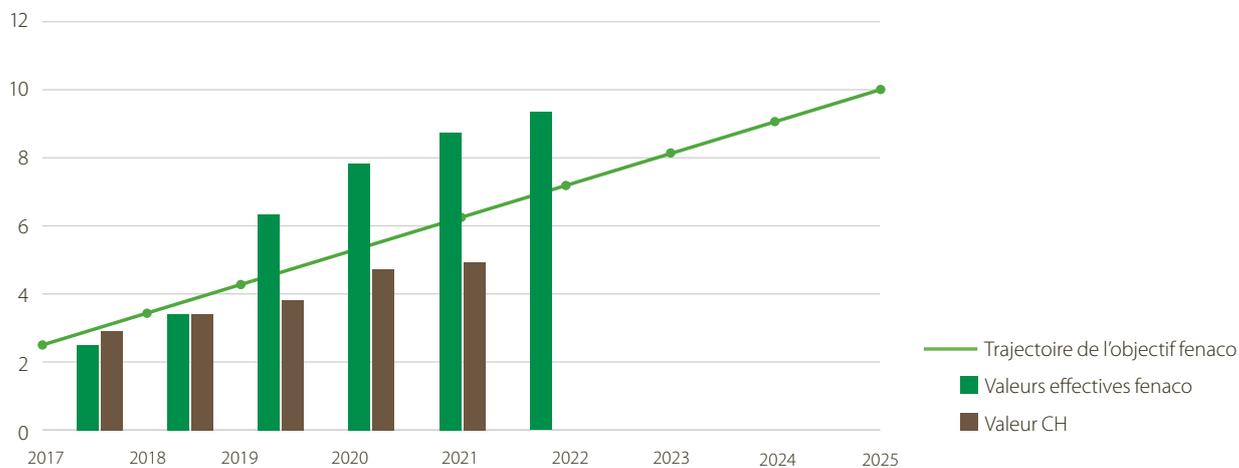
Explications

- L'effet de réduction total se calcule en additionnant les effets des 22 mesures mises en œuvre sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets.
- Les valeurs positives indiquent une diminution des émissions grâce aux mesures de réduction de la consommation. Les valeurs négatives indiquent une augmentation des émissions (p. ex. émissions supplémentaires du chauffage à distance substituant le gaz naturel).

Courant photovoltaïque

	2022		2021		2020	
Nombre d'installations	77		68		56	
Surface	95 960	m ²	90 688	m ²	83 434	m ²
Puissance	15 885	kWp	14 707	kWp	13 277	kWp
Rendement par an	16 075	MWh	14 887	MWh	13 489	MWh
Part PV par rapport à la consommation totale chez fenaco	9.3	%	8.7	%	7.8	%
Part PV par rapport à la consommation totale en Suisse	n.d.	%	4.9	%	4.7	%

Part du photovoltaïque en %



Evolution de la trajectoire de l'objectif de la part du courant photovoltaïque par rapport à la consommation totale d'électricité 2017-2025

Explications

- A la clôture de la rédaction, aucune donnée n'était encore disponible sur la part du photovoltaïque par rapport à la consommation d'électricité totale en Suisse pour 2022.
- Les rendements par an s'appuient sur les rendements généraux (kWp/m²) selon les bases de calcul d'AGROLA.
- La part d'autoconsommation est définie par la part de courant photovoltaïque autoproduit par rapport à la consommation d'électricité totale de fenaco (prise en compte de la réinjection des surplus comprise).
- fenaco met à disposition chaque année un certain montant pour investir dans la pose d'installations photovoltaïques sur ses bâtiments, ce qui conduit à une augmentation systématique du nombre d'installations.

Provenance et qualité des produits électriques

Domaine de réduction des émissions de CO ₂	2022	2021	2020
Electricité Eco (énergie nucléaire CH)	36.3%	37.3%	36.4%
Electricité Industry (100 % énergie hydraulique UE)	14.7%	14.2%	15.9%
Electricité Plus (100 % énergie hydraulique CH)	39.5%	39.6%	39.1%
Electricité Star (90 % énergie hydraulique CH et 10 % photovoltaïque CH)	9.3%	8.9%	8.5%
Electricité Sun (100 % énergie photovoltaïque CH)	0.1%	0.0%	0.0%

Explications

- Via AGROLA, fenaco couvre la totalité des besoins en électricité de toutes les UAS/UP (consommation annuelle de plus de 100 MWh) en s'approvisionnant de manière centralisée sur le marché libre et en utilisant l'électricité produite par ses propres installations photovoltaïques. Les UAS/UP peuvent choisir chaque année librement auprès de fenaco le produit électrique qu'elles souhaitent utiliser.
- Les valeurs mesurées inférieures à 100 MW/h de consommation annuelle ne sont pas recensées.
- Correspond à GRI 302-1.

Mobilité professionnelle

Trajets en train

	2022	2021	2020
Nombre de tickets et d'abonnements	6 820	4 055	3 717
Nombre de kilomètres pour le transport de personnes	1 547 740 km	1 000 940 km	989 359 km
Quantité de CO ₂ économisée par rapport au transport par la route	246.7 t	160.0 t	158.7 t

Explications

- Après la levée des mesures covid, les trajets en train ont nettement augmenté. En 2022, ils étaient légèrement supérieurs au niveau de 2019. Les collaborateurs et collaboratrices se sont à nouveau rendus plus souvent au bureau ou à des événements en présentiel.

Voitures (nouveaux véhicules)

	2022	2021	2020
Part essence	18.9%	16.2%	12.1%
Part diesel	50.0%	55.0%	69.7%
Propulsion mixte (bi-carburant, gaz naturel, éthanol et hybrides sans prise électrique)	12.1%	5.4%	5.3%
Part plug-in hybride avec prise électrique (essence/diesel)	9.1%	13.5%	4.5%
Part propulsion électrique uniquement	9.9%	9.9%	8.3%
Total part nouveaux véhicules à propulsions conventionnelles	68.9%	71.2%	81.8%
Total part nouveaux véhicules à propulsions alternatives	31.1%	28.8%	18.2%

Explications

- Le règlement relatif à l'achat de véhicules particuliers de fenaco encourage depuis 2015 l'achat de véhicules équipés de technologies de motorisation alternatives en faisant dépendre le montant de l'investissement du mode de propulsion.

Signature de la feuille de route pour la mobilité électrique

La Confédération a lancé la feuille de route pour la mobilité électrique en 2018. Elle a été étendue et prolongée en 2022. fenaco société coopérative et AGROLA ont à nouveau signé la feuille de route le 16 mai aux côtés de près de 50 autres organisations. Cette nouvelle étape prévoit d'augmenter la part des véhicules à prise parmi les nouvelles immatriculations à 50% et de poursuivre le développement de l'infrastructure de recharge. fenaco va encore plus loin dans les objectifs qu'elle s'est fixés : à l'horizon 2030, le réseau des bornes de recharge rapide AGROLA doit passer de 21 à 150 bornes, en collaboration avec les LANDI. En parallèle, le nombre de stations-services à hydrogène doit passer de 2 à 15-20 stations durant cette période.

Micro-réseaux AGROLA sur les sites LANDI

Conjointement avec LANDI THULA, AGROLA a mis en place un micro-réseau novateur à Matzingen (TG) : pilotée par un système intelligent, l'installation photovoltaïque sur le toit est reliée à une batterie de stockage. Le surplus d'électricité solaire est utilisé localement par différents consommateurs au lieu d'être injecté dans le réseau électrique public. Cela permet d'optimiser la consommation propre et de délester le réseau public. Des projets similaires ont été réalisés en collaboration avec LANDI ArcJura à Delémont (JU) et LANDI Region Langnau à Zollbrück (BE).

Neutralité carbone au sein du groupe fenaco-LANDI

Afin de favoriser des sites climatiquement neutre, fenaco société coopérative a signé un contrat-cadre avec une société de conseil en climat. En outre, l'UP Développement durable et Environnement propose le webinaire « Neutralité carbone : qui, comment et pourquoi ? ». Il explique comment les sites, les produits et les manifestations peuvent atteindre la neutralité carbone. Depuis début 2021, Küssnacht (SZ) est le premier site LANDI de fenaco géré de manière climatiquement neutre. En 2022, sept autres LANDI SA et une LANDI Scoop ont entamé la première étape pour atteindre la neutralité carbone avec le calcul de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le fenaco Company Challenge a été un succès

Dans le cadre du Company Challenge, 16 apprenties et apprentis de fenaco de la Région Suisse centrale ont élaboré des concepts de durabilité et de protection du climat pour le groupe fenaco-LANDI. L'un des projets, l'emploi d'un véhicule électrique au sein de TRAVECO, a été mis en place avec succès et permet aujourd'hui d'économiser près de cinq tonnes de CO₂ par an. Particulièrement salué, l'événement sera renouvelé chaque année au niveau national dès 2023. Le partenaire pour la mise en œuvre myclimate est conservé.

Collaboration au sein du groupe d'accompagnement « stratégie climatique agriculture et alimentation »

La Confédération entend mettre en œuvre la stratégie climatique agriculture et alimentation en 2023. fenaco s'engage au sein du groupe d'accompagnement correspondant tout en apportant ses connaissances techniques.

Réduction des émissions de méthane des vaches laitières

Le programme de protection du climat UFA Swiss Climate Feed a pris un excellent départ. Il repose sur l'aliment fourrager minéral UFA 295 Biotine USCF pour les vaches laitières lancé en 2021, qui contient la préparation naturelle Agolin® Ruminant de l'entreprise suisse Agolin SA. Selon des études scientifiques (Belanche et al. 2020), ce mélange d'extraits de plantes naturels améliore la digestion des vaches laitières et réduit ainsi les émissions de méthane. Les agricultrices et agriculteurs peuvent obtenir l'aliment fourrager sans frais supplémentaires. En effet, le financement est assuré par la vente de certificats d'émission de CO₂. Durant la première année du projet, près de 2100 tonnes d'équivalent CO₂ ont ainsi pu être économisées et vérifiées par une autorité de contrôle externe.

Informations générales

Informations pour une meilleure compréhension du rapport sur le développement durable
fenaco société coopérative publie un rapport intégré sur le développement durable. Selon le groupe cible et le niveau d'information, différentes publications sont mises à disposition.

1. Rapport de gestion

Le Rapport de gestion présente les activités de fenaco société coopérative à un large public. Disponible sur papier et au format numérique, il contient toutes les informations relatives à la présentation des comptes, au résultat annuel consolidé et au rapport selon les directives Swiss GAAP RPC. Le Rapport sur le développement durable est intégré au Rapport de gestion.

2. Rapport sur le développement durable – principes, chiffres et faits

Le document complémentaire « Rapport sur le développement durable – Principes, chiffres et faits » présente de manière détaillée les corrélations complexes existant dans le secteur du développement durable et inclut un rapport chiffré très complet. Les données sont structurées selon la méthodologie GRI (Global Reporting Initiative). Le document s'adresse à des lecteurs experts et n'est publié que sous forme numérique (PDF à télécharger). Pour chaque thème prioritaire, le rapport englobe les objectifs, données standard GRI et indicateurs de performance ainsi que des chiffres et des informations complémentaires.

3. Site Internet de fenaco

Les principaux projets, activités et engagements en faveur du développement durable sont approfondis et illustrés sur le site Internet de fenaco société coopérative pour toute personne intéressée.

Index du contenu GRI

Le rapport de fenaco société coopérative comprend les informations indiquées dans l'index du contenu GRI ci-dessous pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 en se référant aux normes GRI.

Index	Communication	Consultable dans le RDf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 1	Fondements 2021				
GRI 2	Informations générales 2021				
2-1	Détails sur l'organisation	Pages 23, 66	Page 52 - 54, 110 - 113	●	–
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Page 63	Page 110 - 113	●	–
2-3	Période et fréquence du reporting, point de contact	Pages 63, 65	Pages 90, 117	●	–

Index	Communication	Consultable dans le Rdf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
2-4	Correction ou reformulation d'informations	Page 63	-	●	-
2-5	Vérification externe	Page 63	-	●	-
2-6	Activités, chaîne de valeur ajoutée et autres relations d'affaires	Pages 37 - 38	Pages 20 - 34, 110 - 113	●	-
2-7	Employés	Pages 37 - 38	Page 1 - 2		-
2-8	Collaboratrices et collaborateurs qui ne sont pas des employés	Pages 37 - 38	-		-
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Pages 14 - 17	Pages 54 - 64	●	-
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	-	Page 59	●	-
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	-	Pages 61, 65	●	-
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Pages 10 - 17, 32	Pages 46 - 47	●	-
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Pages 14 - 17	Pages 65 - 67	●	-
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Pages 14 - 17	-	●	-
2-15	Conflits d'intérêts	-	Pages 59, 65 - 67	●	-
2-16	Communication des préoccupations majeures	Pages 28 - 30	Pages 65 - 67	●	-
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 15	Pages 46 - 47	●	-
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	-	Pages 52 - 53	●	-
2-19	Politiques de rémunération	Pages 46 - 47	Page 68	●	-
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Pages 32, 46 - 47	Page 68		-
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Page 46	-	◐	-
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Pages 4, 6, 7	Pages 9 - 10, 42 - 43	●	-
2-23	Déclaration d'engagement sur les fondements et les façons d'agir	Pages 6 - 7, 28 - 30	Pages 41 - 43		-
2-24	Intégration des engagements politiques	Page 14	Page 41	●	-
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Pages 9, 18 - 19, 25, 28, 33, 37, 48, 53	Pages 52, 65 - 66		-
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de préoccupations	Page 30	Pages 65 - 67		-
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Page 30	-	◐	-
2-28	Adhésions à des associations et à des groupes d'intérêts	Page 31	-	●	-
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Pages 11, 16, 32	Pages 42, 46	●	-
2-30	Convention tarifaire	Page 46	-		-
GRI 3	Thèmes pertinents 2021				
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Pages 12 - 13	-	●	-
3-2	Liste des thèmes pertinents	Pages 9, 12 - 13, 63	-	●	-
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Pages 9, 18 - 19, 25, 28, 33, 37, 48, 53	Pages 44 - 45	◐	-

Index	Communication	Consultable dans le Rdf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 201	Performance économique 2016				
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Page 22	Pages 93 - 105	●	–
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	–	Page 93 - 105	●	–
201-4	Aide financière publique	Page 22	Pages 108 - 109	●	–
GRI 203	Impacts économiques indirects 2016				
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Page 35	–	●	–
GRI 204	Pratiques d'achats 2016				
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Page 23	–	●	–
GRI 205	Lutte contre la corruption 2016				
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Pages 28 - 29	Pages 110 - 113	●	–
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	–	Pages 52 - 54	●	–
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Pages 28 - 29	Page 46	●	–
GRI 206	Comportement anticoncurrentiel 2016				
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Page 29	Page 46	●	–
GRI 302	Énergie 2016				
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Pages 55, 58	–	●	–
302-3	Intensité énergétique	Page 55	–	●	–
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Pages 54 - 57	–	●	–
GRI 304	Biodiversité 2016				
304-2	Impacts significatifs des activités, des produits et des services sur la biodiversité	Page 50	–	◐	Un seul impact relevé
GRI 305	Émissions 2016				
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	Page 56	Page 47	●	Concerne le CO ₂ et le entreprises suisses avec une participation de 50% ou plus
305-4	Intensité des émissions de GES	Page 56	–	●	Concerne le champ d'application 1 et le CO ₂
305-5	Réduction des émissions de GES	Pages 56 - 57	Page 47	●	Concerne le champ d'application 1 et le CO ₂
GRI 401	Emploi 2016				
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Pages 38, 41 - 43	–	◐	
GRI 403	Santé et sécurité au travail 2018				
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Pages 43 - 45	–	◐	
GRI 404	Formation et formation continue 2016				
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Pages 45 - 46	–	◐	

Index	Communication	Consultable dans le RfD	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 405	Diversité et égalité des chances 2016				
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Pages 39-41	–	●	
GRI 415	Politiques publiques 2016				
415-1	Contributions politiques	Page 31	–	●	

RfD = Rapport sur le développement durable

RG = Rapport de gestion

● = reporting complet selon la norme GRI

◐ = reporting partiel selon les Principes généraux GRI

Périmètre et profil du rapport

Paramètres du rapport	Description
Délimitation des thèmes au sein de l'organisation	Le périmètre du rapport inclut toutes les sociétés qui sont enregistrées selon la méthode de la consolidation intégrale (cf. Rapport de gestion, pages 110-113).
Délimitation des thèmes en dehors de l'organisation	Le rapport n'inclut pas les coopératives LANDI partenaires ainsi que les participations minoritaires de fenaco inférieures à 50%.
Déclarations révisées issues de rapports sur le développement durable antérieurs	Compte consolidé de valeur ajoutée : chiffres des années précédentes concernant les consommations intermédiaires perçues, la valeur ajoutée brute et la création de valeur ajoutée brute (page 22)
Principaux changements concernant l'étendue et les limites de l'établissement des rapports	Les changements figurent aux chapitres « Annexe aux comptes consolidés » et « Les sociétés de fenaco » du rapport de gestion.
Période de reporting	Année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Publication du dernier rapport	Mai 2022
Cycle de reporting	Annuellement dès 2012
Rédaction/équipe d'auteurs	fenaco Développement durable et Environnement fenaco Finances et Controlling fenaco Communication d'entreprise
Mise en page et conception	fenaco Communication d'entreprise
Point de contact pour les questions concernant le contenu du rapport	En cas de questions sur le contenu technique, veuillez vous adresser à : fenaco Développement durable et Environnement Anita Schwegler (anita.schwegler@fenaco.com)
	En cas de questions concernant la communication, veuillez vous adresser à : fenaco Communication d'entreprise (communication@fenaco.com)
Indice GRI et niveau de conformité	Le rapport de fenaco société coopérative comprend les informations indiquées dans l'index du contenu GRI ci-dessous pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022 en se référant aux normes GRI. Les normes GRI 2-21, 2-27, 3-3, 304-2, 401-1, 403-2 et 404-1 ont n'ont été appliquées que partiellement.
Procédure concernant la vérification externe du rapport	Dès 2012 : présentation du profil d'entreprise et informations sur la méthodologie sous forme d'auto-déclaration Dès 2014 : rapport intégré sans vérification externe 2018 : évaluation externe par öbu 2020 : évaluation externe de l'analyse de matérialité par Gelhaar consulting GmbH 2021 : évaluation externe par öbu et Engageability

Liste des abréviations

ACT	AgroCleanTech	RH	Service des ressources humaines
SA	Société anonyme	n. d.	Non disponible/non défini
OFEV	Office fédéral de l'environnement	kWp	Kilowatts-crête (puissance d'une installation photovoltaïque)
OFAG	Office fédéral de l'agriculture	Mio	Million
AP	Accident professionnel	MWh	Mégawattheures (unité énergétique)
CH	Confoederatio helvetica	RDf	Rapport sur le développement durable de fenaco
CO₂	Dioxyde de carbone	ANP	Accident non professionnel
UP	Unité de prestations	ONG	Organisation non gouvernementale
LPD	Loi fédérale sur la protection des données	öbu	Association pour une économie durable
CFC	Certificat fédéral de capacité	PDCA	Plan Do Check Act
AEnEC	Agence de l'énergie pour l'économie	AQ	Assurance qualité
EPF	Ecole polytechnique fédérale	PDDG	Pertinence pour le développement durable global
Hab.	Habitantes et habitants	USP	Union suisse des paysans
FiAL	Fédération des industries alimentaires	ODD	Objectifs de développement durable
FiBL	Institut de recherche de l'agriculture biologique	UAS	Unité d'activité stratégique
gfL	Groupe fenaco-LANDI	DAS	Domaine d'activité stratégique
ETP	Equivalents temps plein	FUS	Fruit-Union Suisse
CCT	Convention collective de travail	PPP	Pertinence pour les parties prenantes
RG	Rapport de gestion	CCM	Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales
GOF	Céréales, oléagineux, matières premières	KCHF	Mille francs suisses
PAC	Pertinence pour les activités commerciales	ONU	Organisation des Nations Unies
GRI	Global Reporting Initiative	USPPT	Union suisse des producteurs de pommes de terre
ha	hectares		

fenaco société coopérative

Erlachstrasse 5, Case postale 3307, 3001 Berne

+41 58 434 00 00

info@fenaco.com

www.fenaco.com